

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LA MAILLARDIERE
CP - Ville :	53200 CHATEAU GONTIER
Référence client :	_0015600005_
Rapport émis le :	06/01/2017
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 25 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 10 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 17 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 22 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

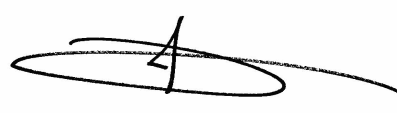
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Oui

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A Désignation de l'immeuble		B Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse du bien : LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER Batiment : Non communiqué Etage : Non communiqué Références client : _0015600005_ N° de lot : Non communiqué - Non communiqué Descriptif sommaire : Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages Date de construction ou permis de construire : Fonction du bâtiment : Habitation (Parties communes)		Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Ref donneur d'ordre : CVMAY01 Date commande : 09/11/2016 Date repérage : 09/11/2016 Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Rapport émis le : 06/01/2017	
C Opérateur de repérage		D Personne autorisant l'émission du rapport	
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : GARDENAT Ludovic  Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 4002 V3 Délivré le 23/06/2016		Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique  Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	
E Liste des locaux visités			
Plan	Volume	Plan	Volume
SOUS-SOL	Vol 1 (Rampe accès sous-sol)	SOUS-SOL	Vol 2 (Local à velo)
SOUS-SOL	Vol 3 (Accès caves)	SOUS-SOL	Vol 4 (local)
SOUS-SOL	Vol 5 (Accès sous-sol)	SOUS-SOL	Vol 6 (Vide Sanitaires 2)
SOUS-SOL	Vol 7 (Local commun)	RDC	Vol 9 (SAS d'entrée RDC)
RDC	Vol 10 (Hall d'entrée RDC)	RDC	Vol 11 (Local poubelle)
RDC	Vol 12 (cage d'escalier RDC)	RDC	Vol 13 (Dégagement RDC)
RDC	Vol 14 (Local technique RDC)	R+1 & R+2	Vol 17 (Dégagement R+2)
R+1 & R+2	Vol 18 (Local technique R+2)	R+1 & R+2	Vol 21 (Local V.O R+2)
R+1 & R+2	Vol 22 (cage d'escalier R+2)	R+1 & R+2	Vol 23 (Dégagement R+1)
R+1 & R+2	Vol 24 (Local technique R+1)	R+1 & R+2	Vol 27 (Local V.O R+1)
R+1 & R+2	Vol 28 (cage d'escalier R+1)	R+3 & R+4	Vol 29 (Dégagement R+3)
R+3 & R+4	Vol 30 (Local technique R+3)	R+3 & R+4	Vol 33 (Local V.O R+3)
R+3 & R+4	Vol 34 (cage d'escalier R+3)	R+3 & R+4	Vol 35 (Dégagement R+4)
R+3 & R+4	Vol 36 (Local technique R+4)	R+3 & R+4	Vol 39 (Local V.O R+4)
R+3 & R+4	Vol 40 (cage d'escalier R+4)	SOUS-SOL	Vol 41 (Vide Sanitaires 3)
SOUS-SOL	Vol 42 (Vide Sanitaires 1)	Plan masse et toiture	Vol 43 (Toiture terrasse)
Plan masse et toiture	Vol 44 (extérieures)	Façade avant gauche	Vol 45 (Façade avant gauche)
Façade avant droite	Vol 46 (Façade avant droite)	pignon droit	Vol 47 (pignon droit)
façade arrière	Vol 48 (façade arrière)	machinerie	Vol 49 (Machinerie ascenseur)



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 23 (Dégagement R+1)	Dalle dure cassante bleue avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 17 (Dégagement R+2)	Dalle dure cassante bleue avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 35 (Dégagement R+4)	Dalle dure cassante bleue avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 29 (Dégagement R+3)	Dalle dure cassante bleue avec poussières	Positif sur analyse	
Vol 11 (Local poubelle)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 27 (Local	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
V.O R+1)			
Vol 23 (Dégagement R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 23 (Dégagement R+1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 17 (Dégagement R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 17 (Dégagement R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 17 (Dégagement R+2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 33 (Local	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
V.O R+3)			
Vol 29 (Dégagement R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 29 (Dégagement R+3)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 39 (Local	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
V.O R+4)			
Vol 35 (Dégagement R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 35 (Dégagement R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 35 (Dégagement R+4)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 43 (Toiture terrasse)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 43 (Toiture terrasse)	Mitron		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les plénums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents sous le bardage (plaques rouges) présent en façade. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels et tous les matériaux présents sous le complexe d'étanchéité recouvrant la toiture invisibles sans dégradations de celui-ci. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Les matériaux présents autour des menuiseries des étages supérieures (joints et reprises d'étanchéités) non accessibles sans accéder aux logements des locataires afin de réaliser un repérage exhaustif.

Commentaire n°2

Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, plafond...) Une peinture épaisse recouvre l'ensemble des façades du bâtiment. Il est donc impossible d'être exhaustif sur les matériaux présents sous la peinture. Des prélèvements complémentaires peuvent s'avérer nécessaire en cas de réhabilitation des façades.

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
R+3 & R+4 - Vol 32 (Box privée R+3)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
RDC - Vol 16 (Box privée Rdc)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
R+3 & R+4 - Vol 37 (ascenseur R+4)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
R+1 & R+2 - Vol 20 (Box privée R+2)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
R+1 & R+2 - Vol 25 (ascenseur R+1)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
RDC - Vol 15 (ascenseur RDC)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
R+3 & R+4 - Vol 38 (Box privée R+4)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
R+1 & R+2 - Vol 26 (Box privée R+1)	pièce non visée par le présent diagnostic	le diagnostic de ce local est à réaliser avec le logement auquel il est attitré
R+1 & R+2 - Vol 19 (ascenseur R+2)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic
R+3 & R+4 - Vol 31 (ascenseur R+3)	Moyen investigation non mis a disposition	aucune personne habilitée pour accéder au cage d'ascenseurs lors du diagnostic



Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion	
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref prél.	Descriptif	Résultat			
façade arrière													
Vol 48 (façade arrière)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S189	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P45		P45 Phase 1	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse		
Vol 48 (façade arrière)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S189	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P45		P45 Phase 2	Peintures multiples avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse		
Façade avant droite													
Vol 46 (Façade avant droite)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S190	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P45		P45 Phase 1	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse		
Vol 46 (Façade avant droite)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S190	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P45		P45 Phase 2	Peintures multiples avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse		
Façade avant gauche													
Vol 45 (Façade avant gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P45	Réalisation d'un prélèvement		P45 Phase 1	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse		
Vol 45 (Façade avant gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P45	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P45		P45 Phase 1	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse		
Vol 45 (Façade avant gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P45	Réalisation d'un prélèvement		P45 Phase 2	Peintures multiples avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse		
Vol 45 (Façade avant gauche)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P45	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P45		P45 Phase 2	Peintures multiples avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse		
machinerie													
Vol 49 (Machinerie ascenseur)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P36	Réalisation d'un prélèvement	lissés machinerie	P36	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse		
Vol 49 (Machinerie ascenseur)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P36	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P36	lissés machinerie	P36	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse		
Néant													



Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
pignon droit												
Vol 47 (pignon droit)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S188	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P45		P45 Phase 1	Enduit compact gris	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 47 (pignon droit)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S188	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P45		P45 Phase 2	Peintures multiples avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Plan masse et toiture												
Vol 43 (Toiture terrasse)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S98						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 43 (Toiture terrasse)	Toiture et étanchéité	Eléments ponctuels	Mitron	B	S99	en fibre-ciment au-dessus du vide ordure					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
R+1 & R+2												
Vol 17 (Dégagement R+2) - Vol 23 (Dégagement R+1) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 24 (Local technique R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S15 - S16 - S27 - S28	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (Dégagement R+1) - Vol 17 (Dégagement R+2) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 24 (Local technique R+1) - Vol 27 (Local V.O R+1) - Vol 21 (Local V.O R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S11 - S12 - S32 - S33 - S52 - S53	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de déboulage béton banché	P2	Enduit compact gris + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 17 (Dégagement R+2) - Vol 23 (Dégagement R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S19 - S20	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	gaines techniques gaz	P8	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



R+1 & R+2											
Vol 17 (Dégagement R+2) - Vol 23 (Dégagement R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S103 - S104	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sur mur dernière la peinture décoratives	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 24 (Local technique R+1) - Vol 27 (Local V.O R+1) - Vol 21 (Local V.O R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S37 - S38 - S47 - S48	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	de lissage locaux techniques	P15	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 21 (Local V.O R+2) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 24 (Local technique R+1) - Vol 27 (Local V.O R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S115 - S116 - S117 - S118	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	coffre béton préfabriqué	P16	Enduit compact gris hétérogène avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 17 (Dégagement R+2) - Vol 23 (Dégagement R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S120 - S121	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	enduits goutté sur plafonds droits	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 18 (Local technique R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	des locaux techniques	P19	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 17 (Dégagement R+2) - Vol 21 (Local V.O R+2) - Vol 23 (Dégagement R+1) - Vol 27 (Local V.O R+1) - Vol 24 (Local technique R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S45 - S46 - S63 - S64 - S65	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	des locaux techniques	P19	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 22 (cage d'escalier R+2) - Vol 28 (cage d'escalier R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S144 - S145	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	goutteletté de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse
Vol 28 (cage d'escalier R+1) - Vol 22 (cage d'escalier R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S148 - S149	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit autour poteaux rond = peinture goutté verte claire	P23	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse



R+1 & R+2												
Vol 28 (cage d'escalier R+1) - Vol 22 (cage d'escalier R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S152 - S153	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P24 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 28 (cage d'escalier R+1) - Vol 22 (cage d'escalier R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S152 - S153	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P24 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 23 (Dégagement R+1)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	P29	Réalisation d'un prélèvement	Grise marbré	P29	Dalle dure cassante bleue avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 17 (Dégagement R+2)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S171 (P29)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Grise marbré	P29	Dalle dure cassante bleue avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 27 (Local V.O R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S84						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Dégagement R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S85	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 23 (Dégagement R+1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S86	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 21 (Local V.O R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P31	Réalisation d'un prélèvement	rebouchage conduits des locaux techniques	P31	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 21 (Local V.O R+2) - Vol 18 (Local technique R+2) - Vol 24 (Local technique R+1) - Vol 27 (Local V.O R+1)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P31 - S87 - S177 - S178	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	rebouchage conduits des locaux techniques	P31	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Amiante
DTA

R+1 & R+2												
Vol 17 (Dégagement R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S88						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 17 (Dégagement R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S89	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 17 (Dégagement R+2)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S90	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
R+3 & R+4												
Vol 35 (Dégagement R+4) - Vol 29 (Dégagement R+3) - Vol 36 (Local technique R+4) - Vol 30 (Local technique R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S17 - S18 - S29 - S30	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 35 (Dégagement R+4) - Vol 29 (Dégagement R+3) - Vol 36 (Local technique R+4) - Vol 30 (Local technique R+3) - Vol 33 (Local V.O R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S13 - S14 - S34 - S35 - S54 - S55	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de débouillage béton banché	P2	Enduit compact gris + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 35 (Dégagement R+4) - Vol 29 (Dégagement R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S21 - S22	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	gaines techniques gaz	P8	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 35 (Dégagement R+4) - Vol 29 (Dégagement R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S105 - S106	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sur mur dernière la peinture décoratives	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



R+3 & R+4

Vol 36 (Local technique R+4) - Vol 30 (Local technique R+3) - Vol 33 (Local V.O R+3) - Vol 39 (Local V.O R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S39 - S40 - S49 - S50	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	de lissage locaux techniques	P15	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (Local technique R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P16	Réalisation d'un prélèvement	coffre béton préfabriqué	P16	Enduit compact gris hétérogène avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 30 (Local technique R+3) - Vol 33 (Local V.O R+3) - Vol 36 (Local technique R+4) - Vol 39 (Local V.O R+4)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P16 - S41 - S113 - S114	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	coffre béton préfabriqué	P16	Enduit compact gris hétérogène avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 29 (Dégagement R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S122	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	enduits gouttelé sur plafonds droits	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 36 (Local technique R+4) - Vol 33 (Local V.O R+3) - Vol 39 (Local V.O R+4) - Vol 30 (Local technique R+3) - Vol 29 (Dégagement R+3) - Vol 35 (Dégagement R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S123 - S124 - S125 - S126 - S140 - S141 - S142	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	des locaux techniques	P19	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 40 (cage d'escalier R+4) - Vol 34 (cage d'escalier R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S146 - S147	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P22	goutteletté de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 40 (cage d'escalier R+4) - Vol 34 (cage d'escalier R+3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S150 - S151	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P23	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P23	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	



R+3 & R+4												
Vol 40 (cage d'escalier R+4) - Vol 34 (cage d'escalier R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S154 - S155	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P24 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 40 (cage d'escalier R+4) - Vol 34 (cage d'escalier R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	S154 - S155	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P24	Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P24 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 35 (Dégagement R+4)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S172 (P29)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Grise marbré	P29	Dalle dure cassante bleue avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 29 (Dégagement R+3)	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalles plastiques	B	S173 (P29)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P29	Grise marbré	P29	Dalle dure cassante bleue avec poussières	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 39 (Local V.O R+4) - Vol 36 (Local technique R+4) - Vol 33 (Local V.O R+3) - Vol 30 (Local technique R+3)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S179 - S180 - S181 - S182	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	rebouchage conduits des locaux techniques	P31	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 33 (Local V.O R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S91						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 29 (Dégagement R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S92	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 29 (Dégagement R+3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S93	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 39 (Local V.O R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S94						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP



Amiante
DTA

R+3 & R+4												
Vol 35 (Dégagement R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S95	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 35 (Dégagement R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S96	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 35 (Dégagement R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P32	Réalisation d'un prélèvement	enduits gouttelé sur plafonds dernier étage	P32	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 40 (cage d'escalier R+4)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P33	Réalisation d'un prélèvement	enduits lissés cage d'escalier plafond dernier étage	P33	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau en faible quantité non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 35 (Dégagement R+4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit air	Conduit en fibres-ciment	B	S97	dans chappe maigre gaines gaz					Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
RDC												
Vol 13 (Dégagement RDC) - Vol 14 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S9 - S26	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (Dégagement RDC) - Vol 14 (Local technique RDC) - Vol 11 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S10 - S31 - S51	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de débouillage béton banché	P2	Enduit compact gris + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (SAS d'entrée RDC) - Vol 11 (Local poubelle)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S23 - S44	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	plafond brut sous panneaux de fibralith	P4	Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC												
Vol 13 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P8	Réalisation d'un prélèvement	gainés techniques gaz	P8	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P8	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	gainés techniques gaz	P8	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Hall d'entrée RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P11	Réalisation d'un prélèvement	sur mur dernière la peinture décoratives	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (Hall d'entrée RDC) - Vol 13 (Dégagement RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P11 - S102	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P11	sur mur dernière la peinture décoratives	P11	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	de lissage locaux techniques	P15	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S42	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	de lissage locaux techniques	P15	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (Local technique RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S119	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P16	coffre béton préfabriqué	P16	Enduit compact gris hétérogène avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Local poubelle)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P17	Réalisation d'un prélèvement	coffrage recouverts d'enduit plâtre	P17	Enduit compact blanc en vrac avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 13 (Dégagement RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P18	Réalisation d'un prélèvement	enduits goutté sur plafonds droits	P18	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 14 (Local technique RDC) - Vol 13 (Dégagement RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S127 - S143	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P19	des locaux techniques	P19	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	



RDC												
Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P22	Réalisation d'un prélèvement	goutteletté de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons	P22	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P23	Réalisation d'un prélèvement	Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire	P23	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	Enduit platre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P24 Phase 1	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtre	B	P24	Réalisation d'un prélèvement	Enduit platre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier	P24 Phase 2	Peintures multiples	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (Local poubelle)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S83						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 14 (Local technique RDC)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S183	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	rebouchage conduits des locaux techniques	P31	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
SOUS-SOL												
Vol 3 (Accès caves)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P1	Réalisation d'un prélèvement	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Accès caves)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P1	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	joints de scellement des parpaings	P1	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



SOUS-SOL

Vol 3 (Accès caves)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	enduits de débouillage béton banché	P2	Enduit compact gris + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Accès caves) - Vol 2 (Local à vélo) - Vol 5 (Accès sous-sol) - Vol 4 (local) - Vol 7 (Local commun) - Vol 41 (Vide Sanitaires 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P2 - S2 - S5 - S71 - S72	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P2	enduits de débouillage béton banché	P2	Enduit compact gris + peinture en faible quantité non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 3 (Accès caves)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P4	Réalisation d'un prélèvement	plafond brut sous panneaux de fibralith	P4	Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Accès sous-sol) - Vol 2 (Local à vélo) - Vol 4 (local) - Vol 7 (Local commun) - Vol 41 (Vide Sanitaires 3) - Vol 42 (Vide Sanitaires 1) - Vol 6 (Vide Sanitaires 2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S7 - S8 - S74 - S75 - S76 - S77 - S78 - S79	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P4	plafond brut sous panneaux de fibralith	P4	Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 5 (Accès sous-sol)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Calorifugeage	A	P7	Réalisation d'un prélèvement	bitumineux noir	P7	Matériau bitumineux noir avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 42 (Vide Sanitaires 1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S73	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	coffrage recouverts d'enduit platre	P17	Enduit compact blanc en vrac avec poussières	Négatif	Négatif sur analyse	



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

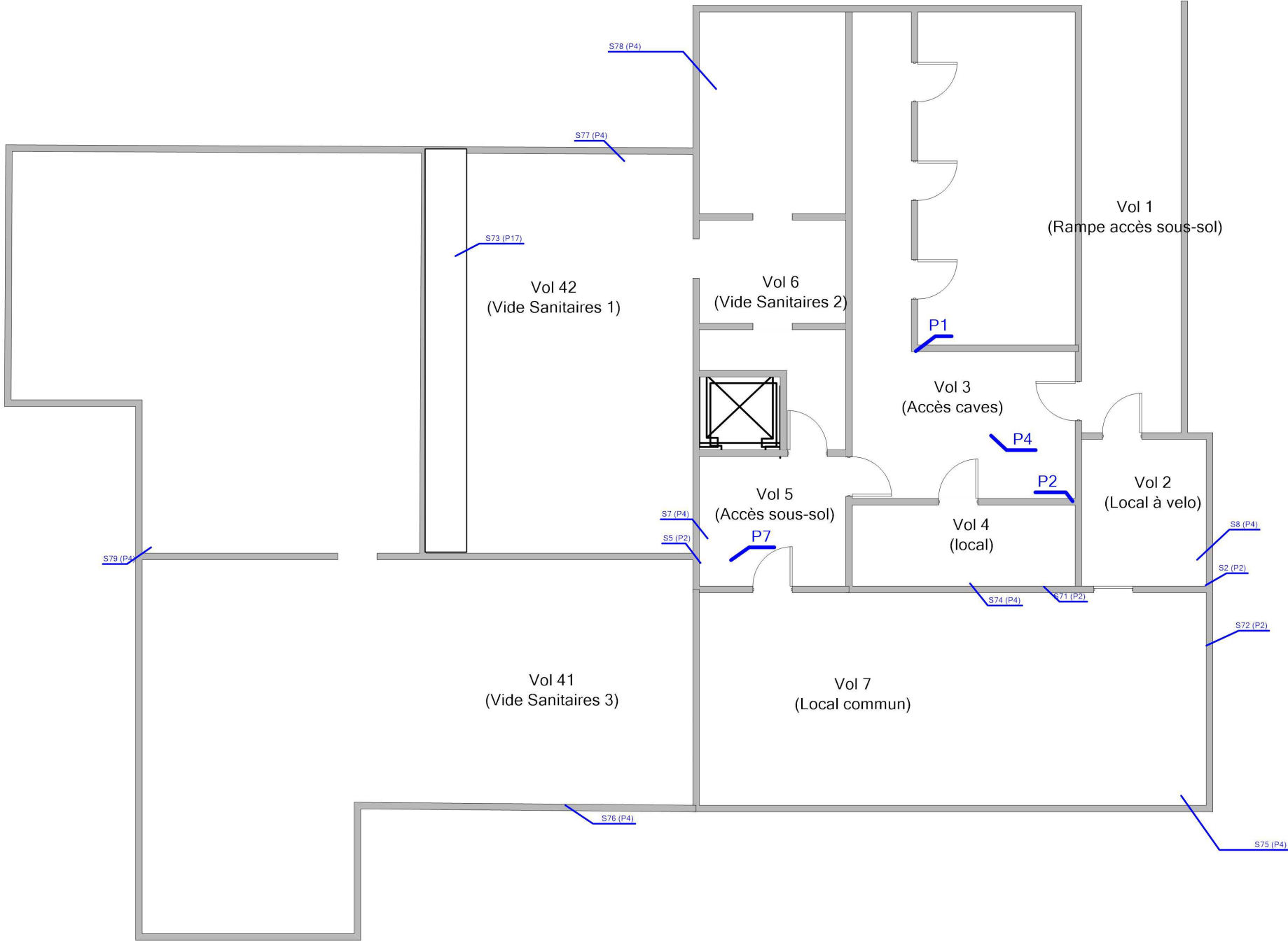
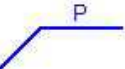
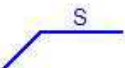
Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

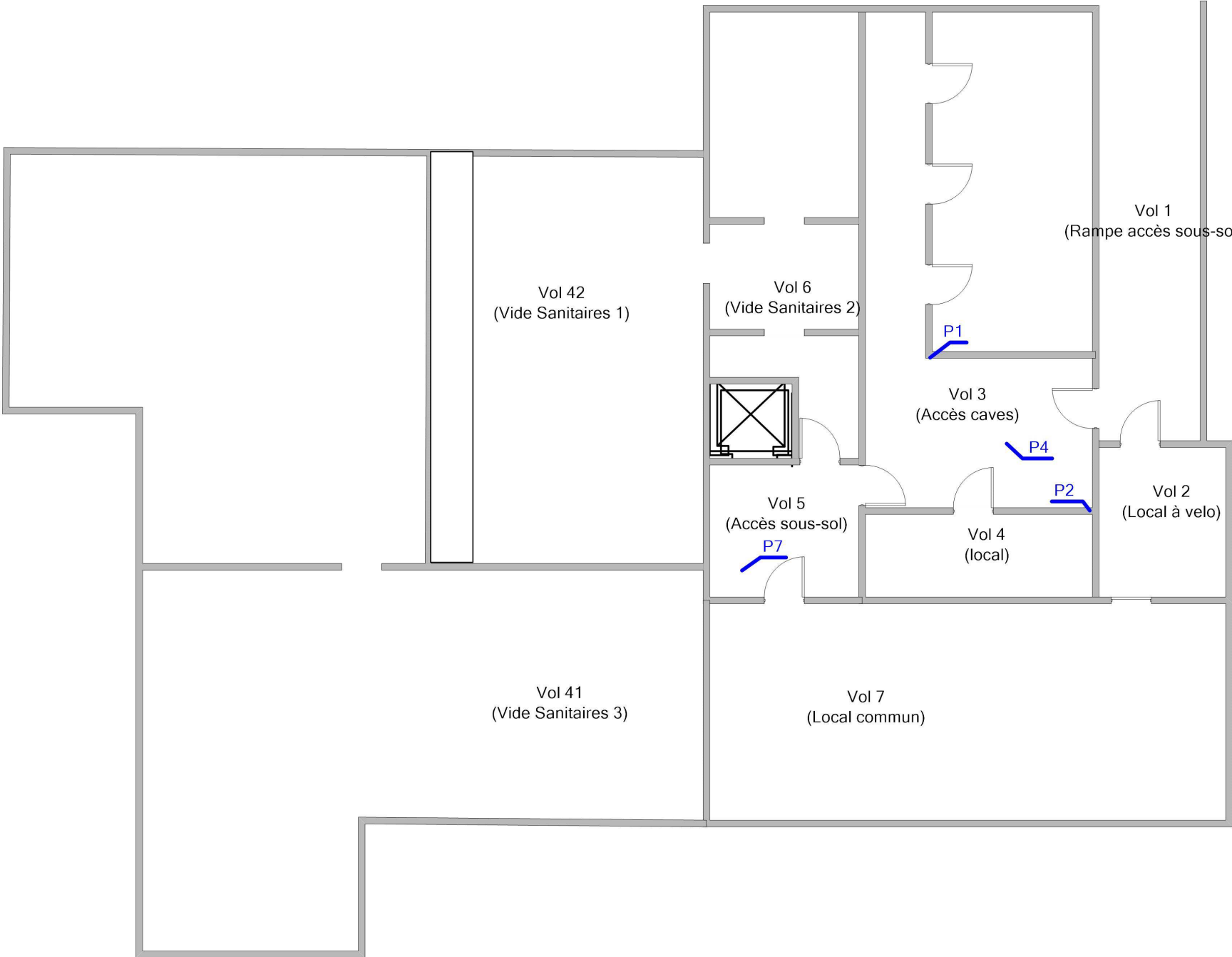
Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	SOUS-SOL	SOUS-SOL - Plan de repérage - Actions menées
	SOUS-SOL	SOUS-SOL - Plan des prélèvements
	RDC	RDC - Plan de repérage - Actions menées
	RDC	RDC - Plan des prélèvements
	RDC	RDC - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	R+1 & R+2	R+1 & R+2 - Plan de repérage - Actions menées
	R+1 & R+2	R+1 & R+2 - Plan des prélèvements
	R+1 & R+2	R+1 & R+2 - MPCA Toutes catégories confondues
	R+1 & R+2	R+1 & R+2 - MPCA Revêtement de sol
	R+1 & R+2	R+1 & R+2 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	R+3 & R+4	R+3 & R+4 - Plan de repérage - Actions menées
	R+3 & R+4	R+3 & R+4 - MPCA Toutes catégories confondues
	R+3 & R+4	R+3 & R+4 - Plan des prélèvements
	R+3 & R+4	R+3 & R+4 - MPCA Revêtement de sol
	R+3 & R+4	R+3 & R+4 - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Plan masse et toiture	Plan masse et toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Plan masse et toiture	Plan masse et toiture - MPCA Toutes catégories confondues
	Plan masse et toiture	Plan masse et toiture - MPCA Toiture et étanchéité
	Plan masse et toiture	Plan masse et toiture - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Façade avant gauche	Façade avant gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant droite	Façade avant droite - Plan de repérage - Actions menées
	pignon droit	pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	façade arrière	façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	machinerie	machinerie - Plan de repérage - Actions menées

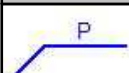
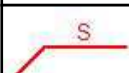
SOUS-SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000235
				Légende
				 P Localisation dun prélèvement
				 S Localisation dun sondage négatif
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages	09/11/2016	GARDENAT Ludovic

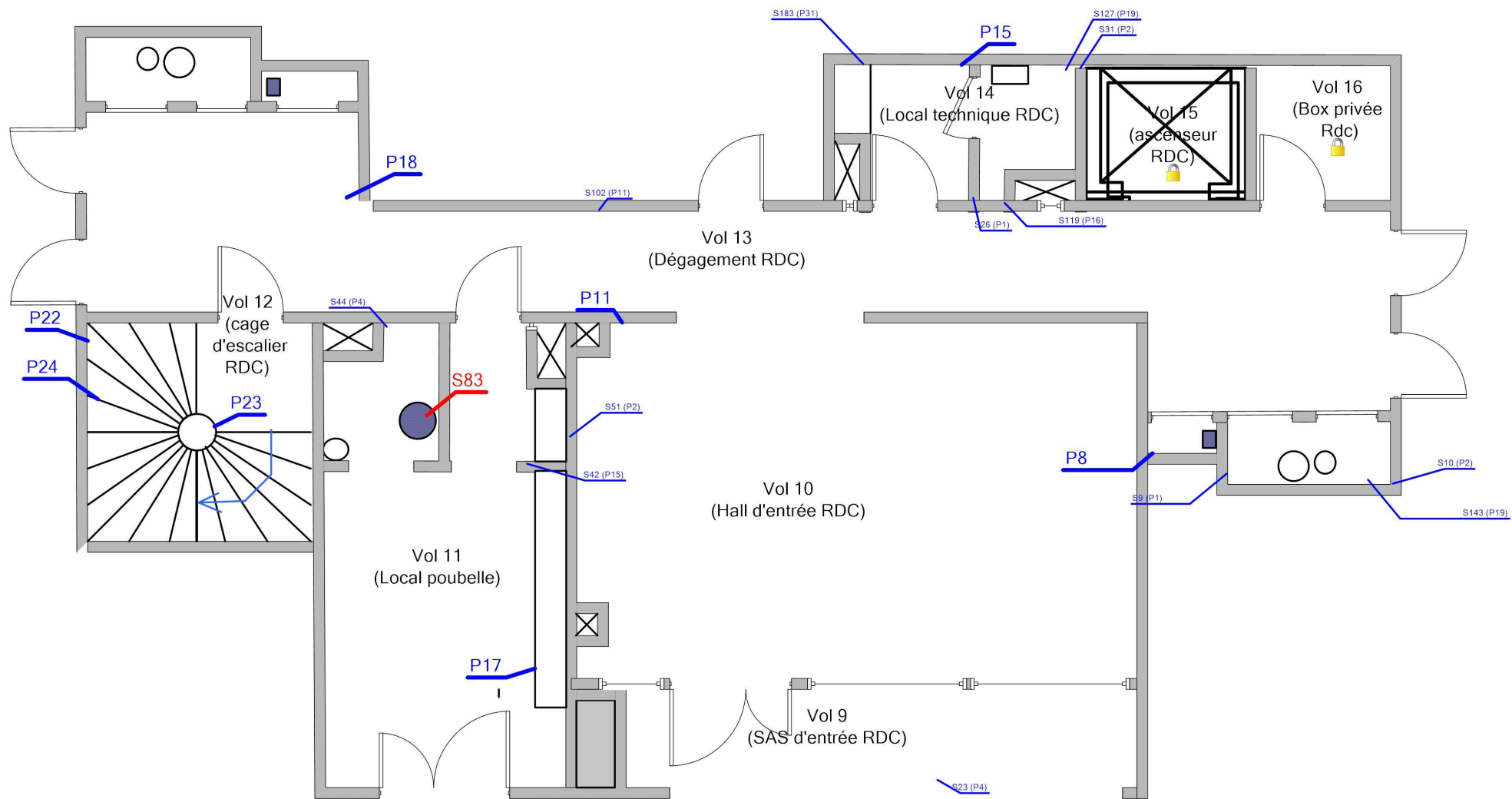
SOUS-SOL - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000235
				Légende
				
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages	09/11/2016	GARDENAT Ludovic

RDC - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000235

Légende

	Localisation dun prélèvement
	Localisation dun sondage négatif
	Localisation dun sondage positif
	Volume non visité

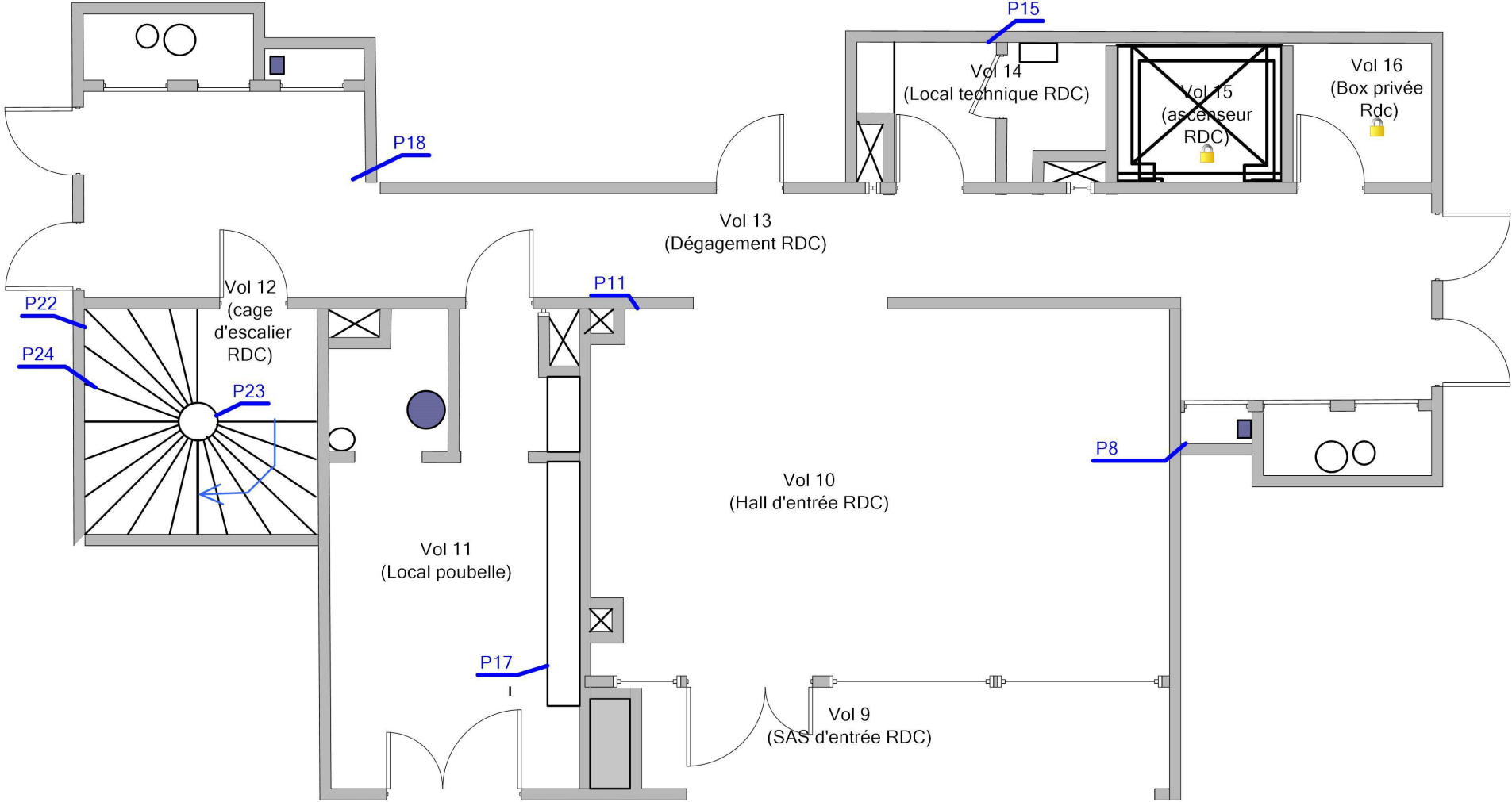


Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention
09/11/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

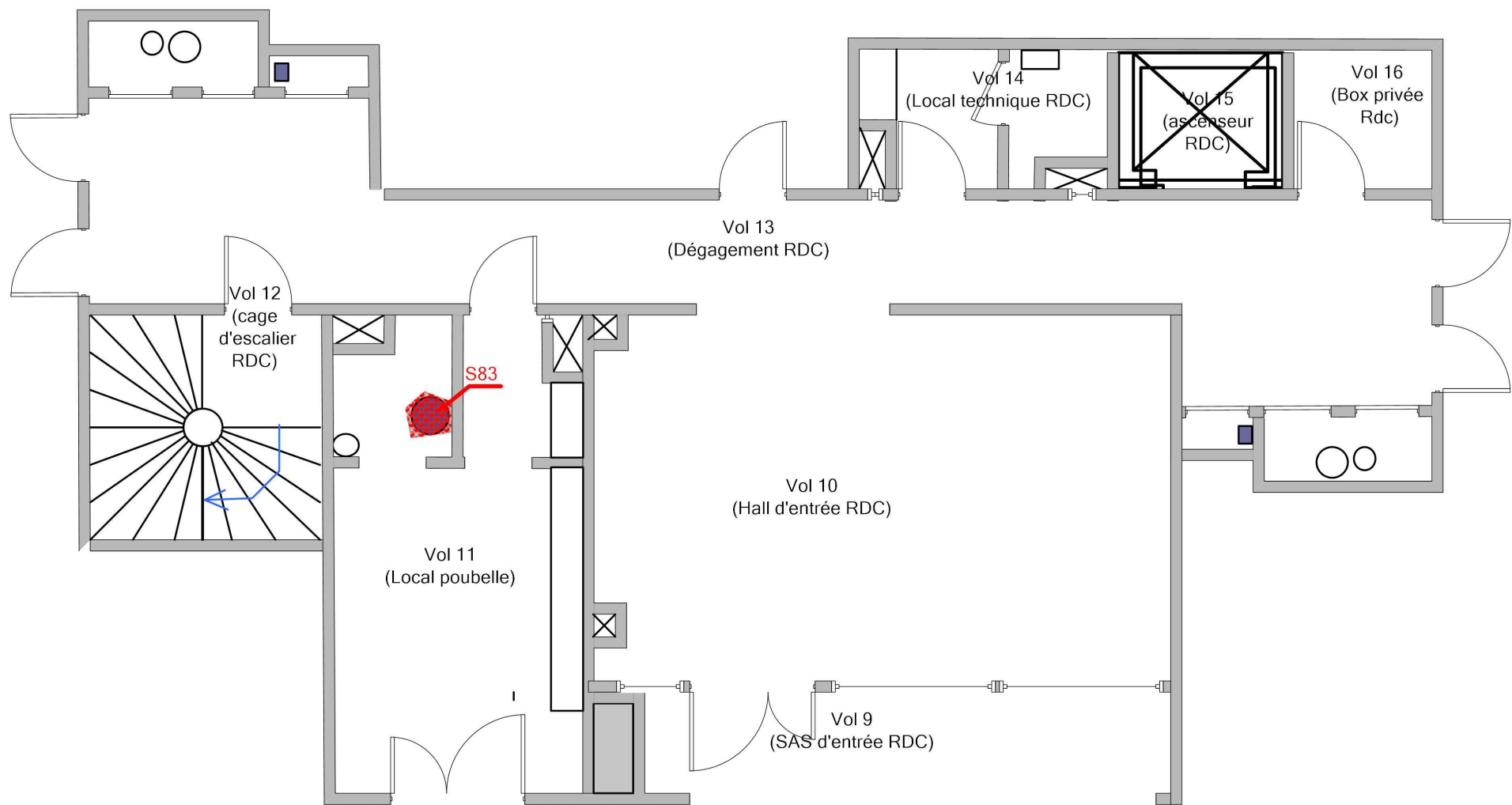
RDC - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000235
				Légende
				 Volume non visité
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages	09/11/2016	

RDC - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002OY000235

Légende

 S83: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention

09/11/2016

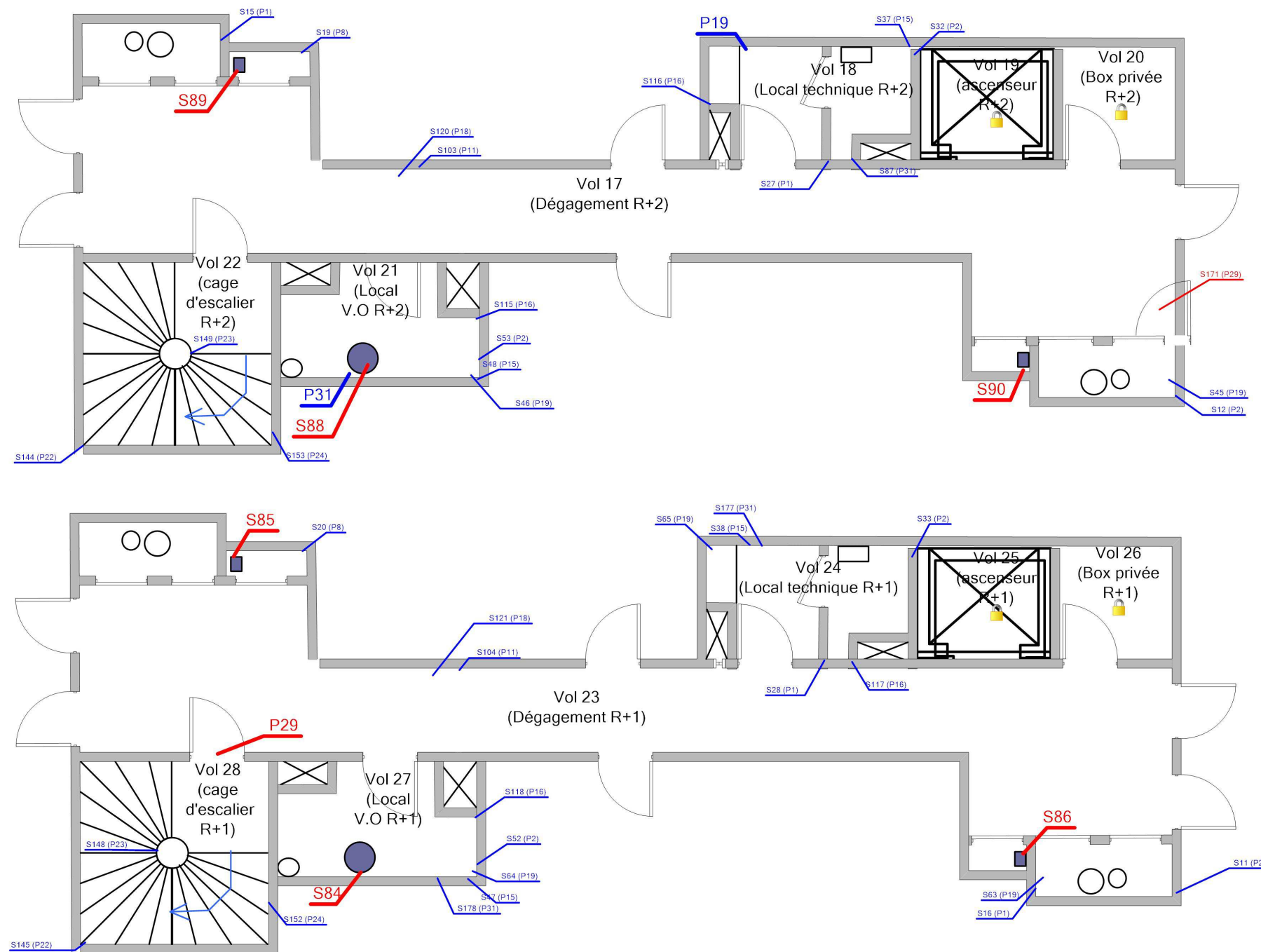
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

R+1 & R+2 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000235

Légende



Localisation du
prélèvement positif

Localisation du
prélèvement

A graph showing the relationship between S (vertical axis) and t (horizontal axis). The curve is a horizontal line at a constant value S_0 , indicating that S does not change with t .

Localisation du sondage négatif

The graph shows a red line starting at the origin (0,0), increasing linearly to (2,10), and then remaining horizontal at v=10 m/s from t=2 to t=5.

Localisation du sondage positif



Volume non visité

Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention

	09/11/2016
--	------------

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

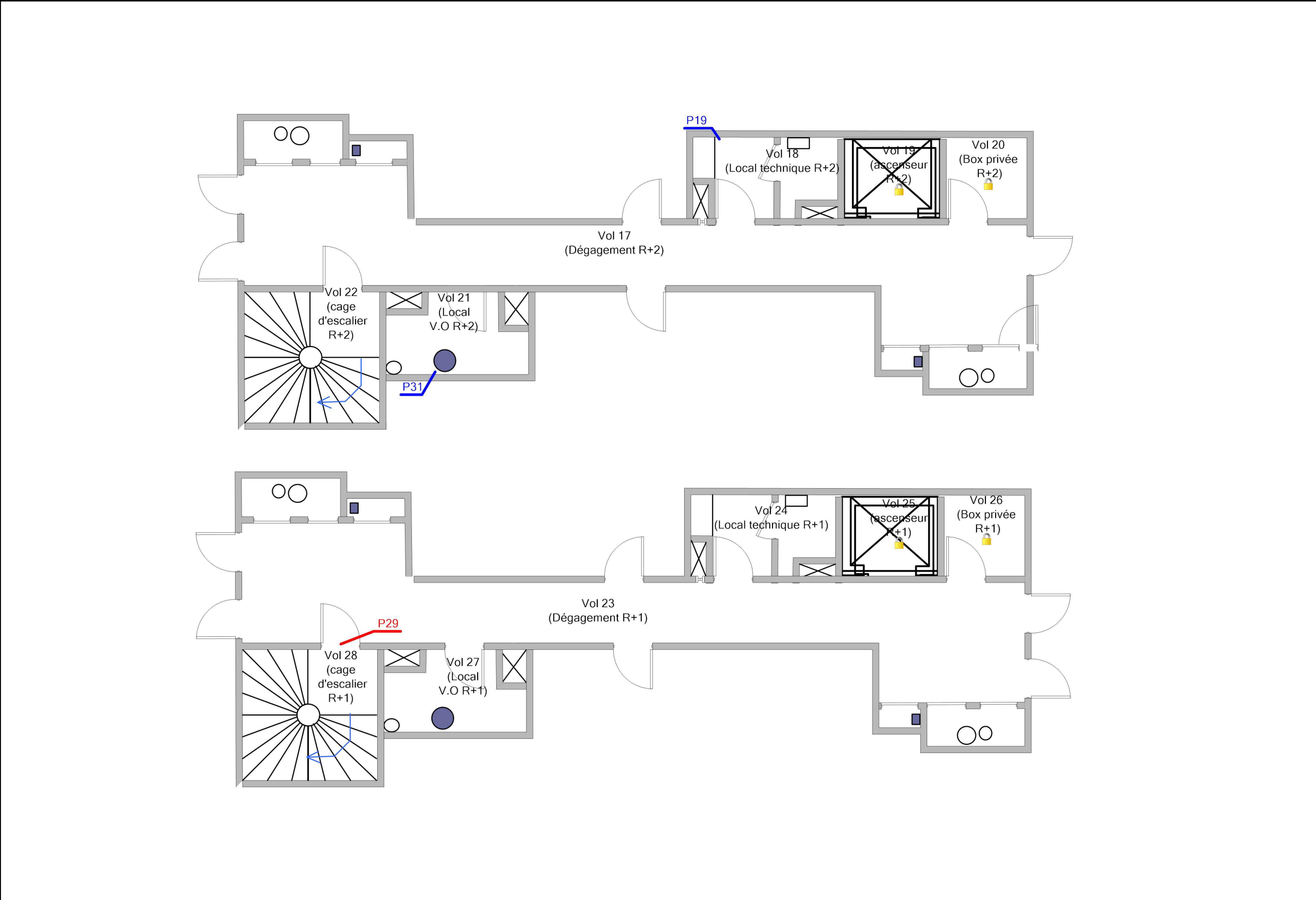
R+1 & R+2 - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002OY000235

Légende



Volume non visité	
-------------------	--



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention
09/11/2016

09/11/2016

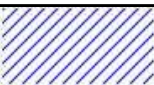
Techniciens intervenant
GARDENAT Ludovic

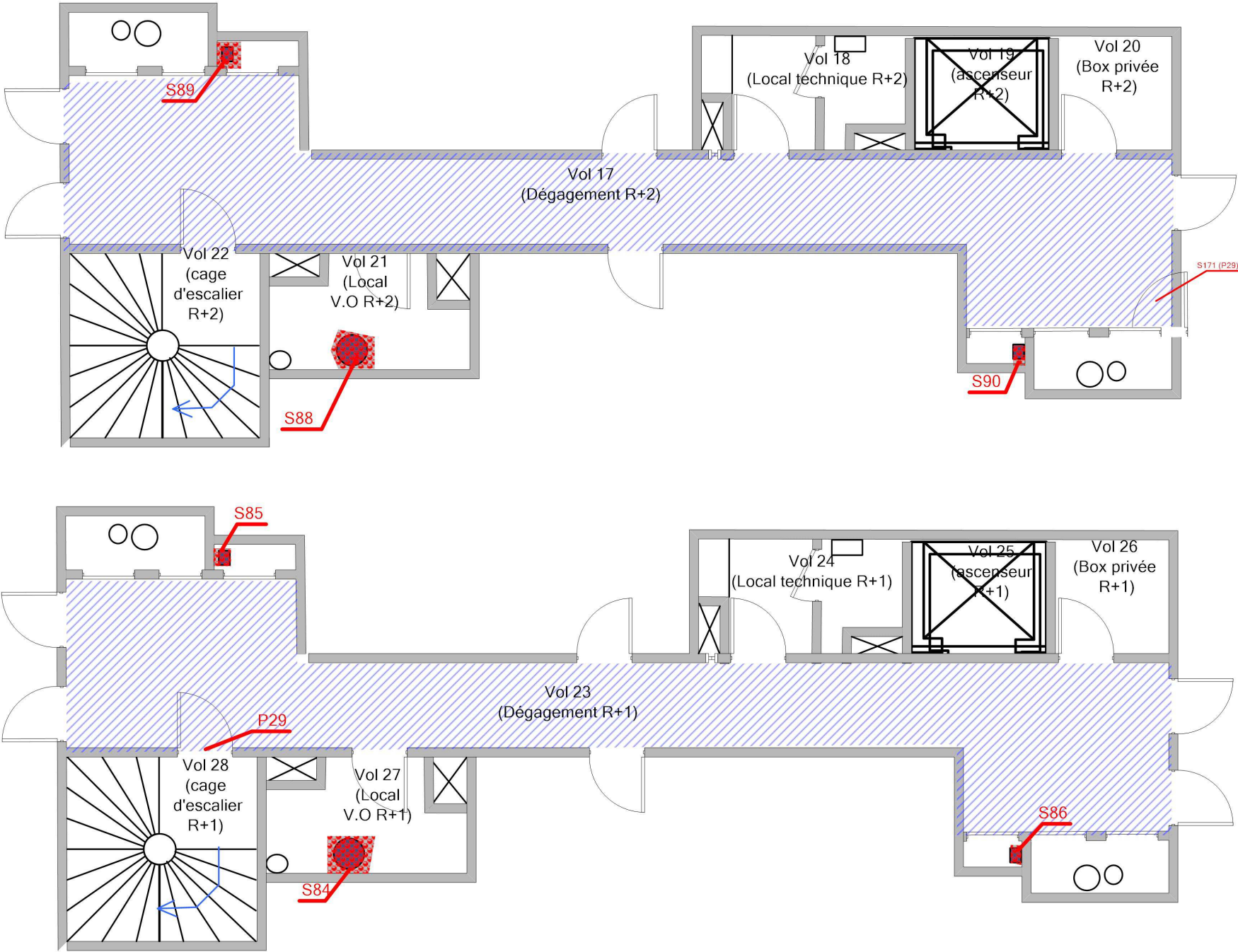
GARDENAT Ludovic

R+1 & R+2 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000235

Légende

	S84: Conduit en fibres-ciment
	S90: Conduit en fibres-ciment
	S86: Conduit en fibres-ciment
	P29 : Dalles plastiques dures cassantes bleues
	S88: Conduit en fibres-ciment
	S85: Conduit en fibres-ciment
	S89: Conduit en fibres-ciment



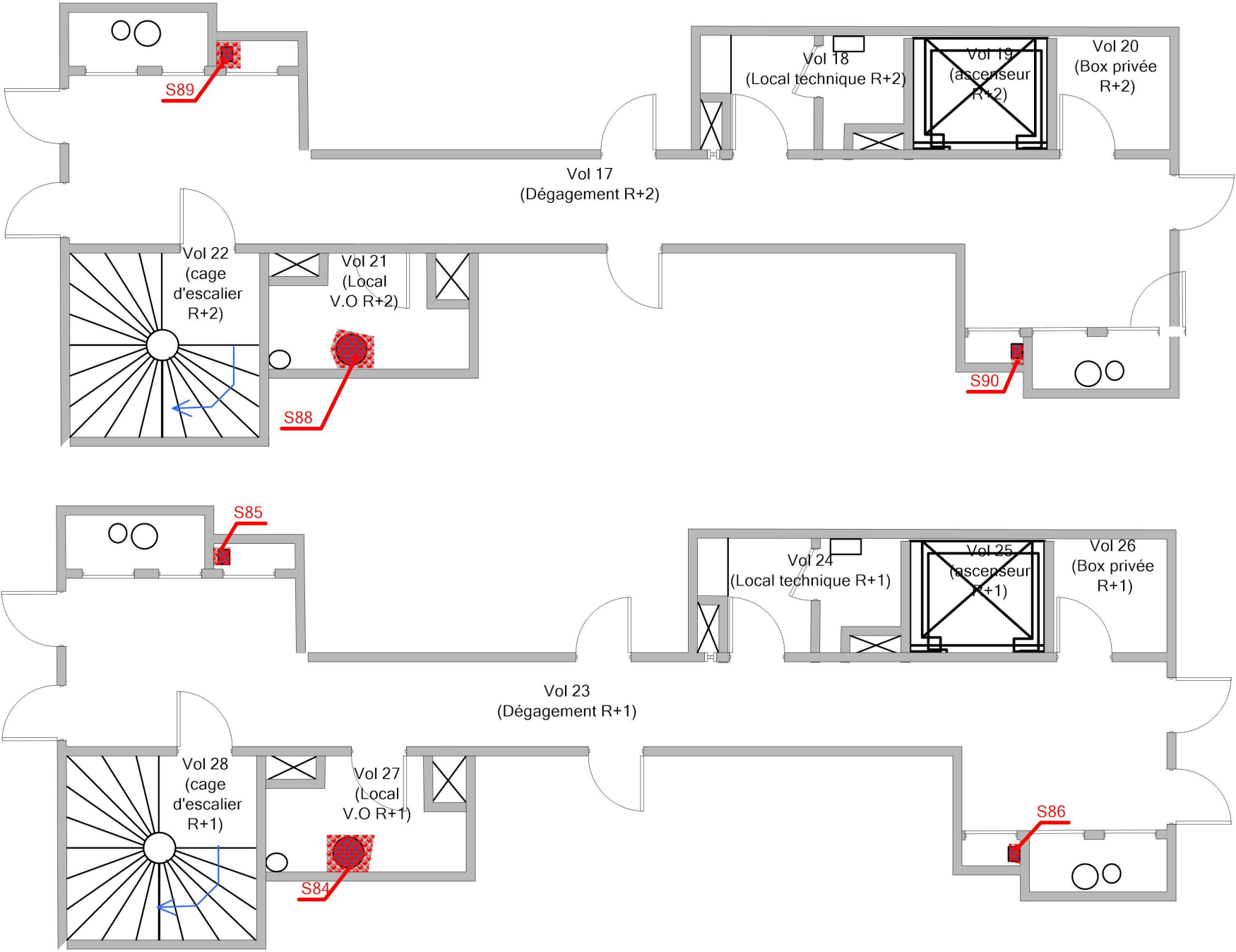
Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention
09/11/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+1 & R+2 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL				Référence: 002OY000235
				Légende
				P29 : Dalles plastiques dures cassantes bleues
Adresse du bien LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER Désignation Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages Date intervention 09/11/2016 Technicien intervenant GARDENAT Ludovic				



Légende

	S84: Conduit en fibres-ciment
	S90: Conduit en fibres-ciment
	S86: Conduit en fibres-ciment
	S88: Conduit en fibres-ciment
	S85: Conduit en fibres-ciment
	S89: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention

09/11/2016

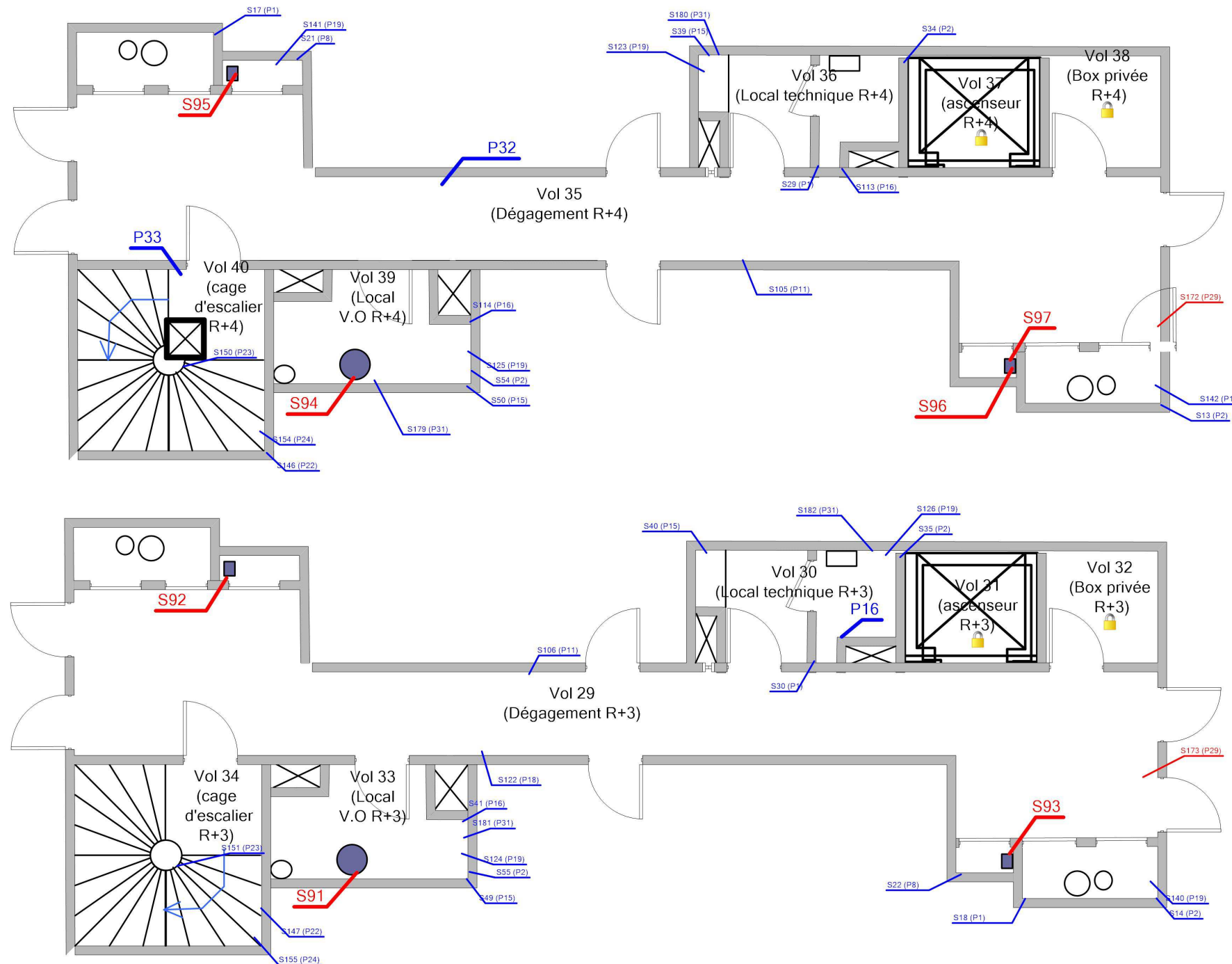
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

R+3 & R+4 - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002OY000235

Légende

[illegible]

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

	09/11/2016

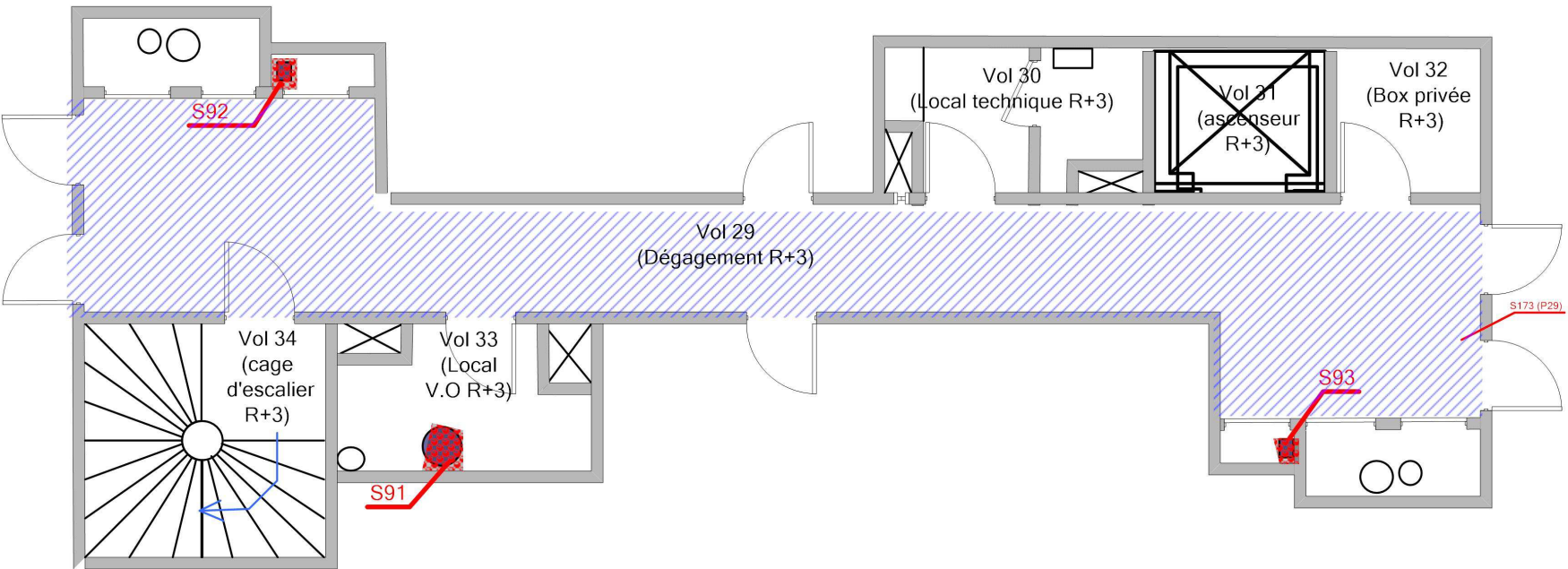
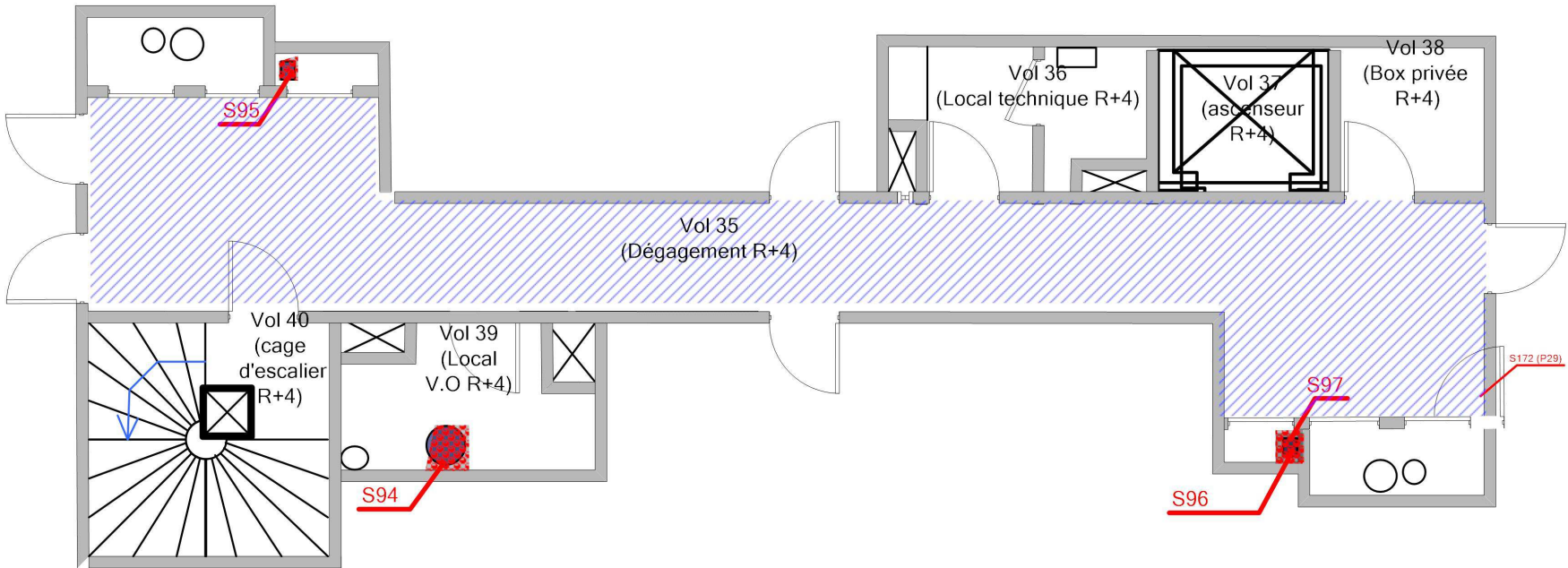
Techniciens intervenant
GARDENAT Ludovic

R+3 & R+4 - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002OY000235

Légende

	S95: Conduit en fibres-ciment
	S94: Conduit en fibres-ciment
	S91: Conduit en fibres-ciment
	S96: Conduit en fibres-ciment
	P29 : Dalles plastiques dures cassantes bleues
	S92: Conduit en fibres-ciment
	S93: Conduit en fibres-ciment
	S97: Conduit en fibres-ciment

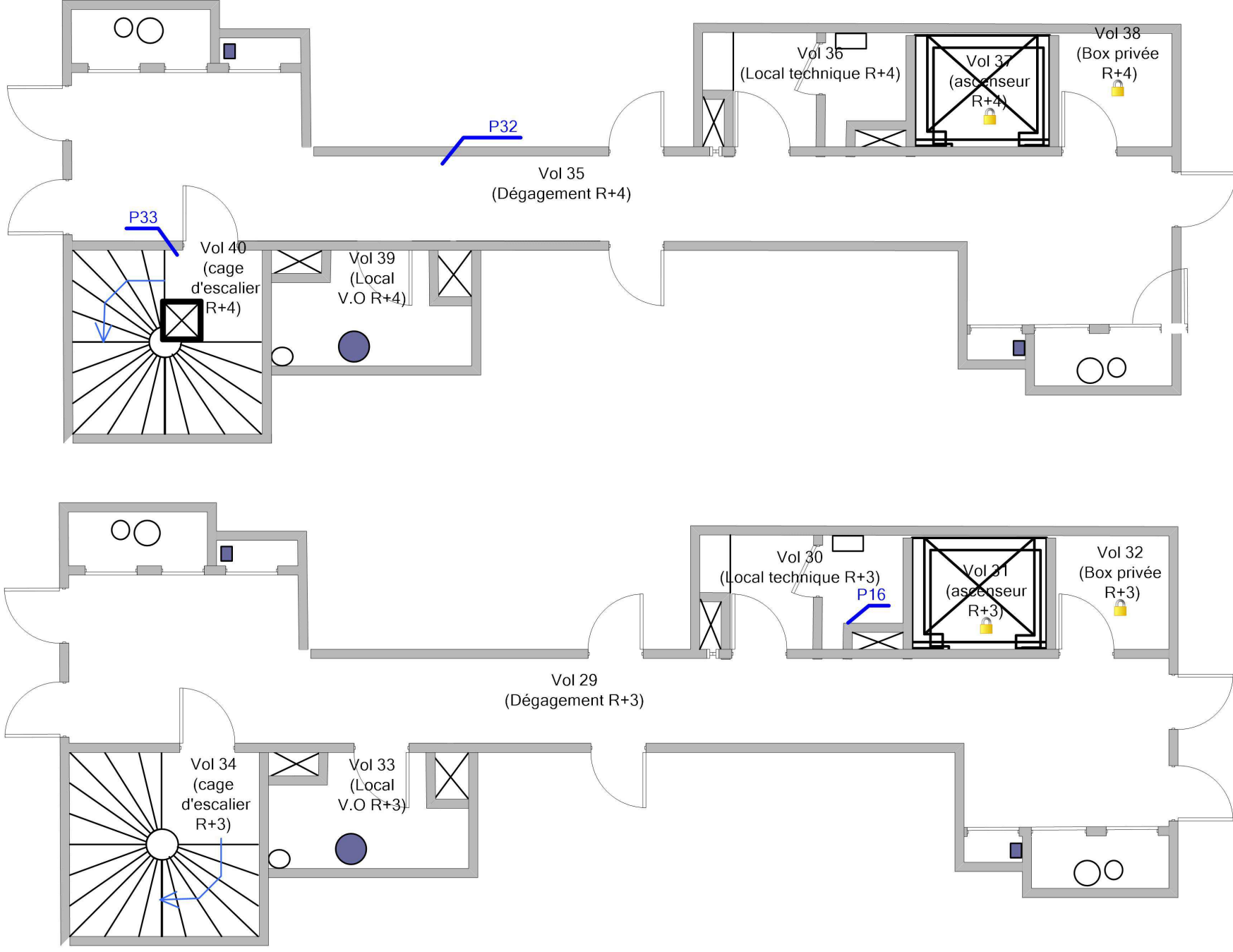


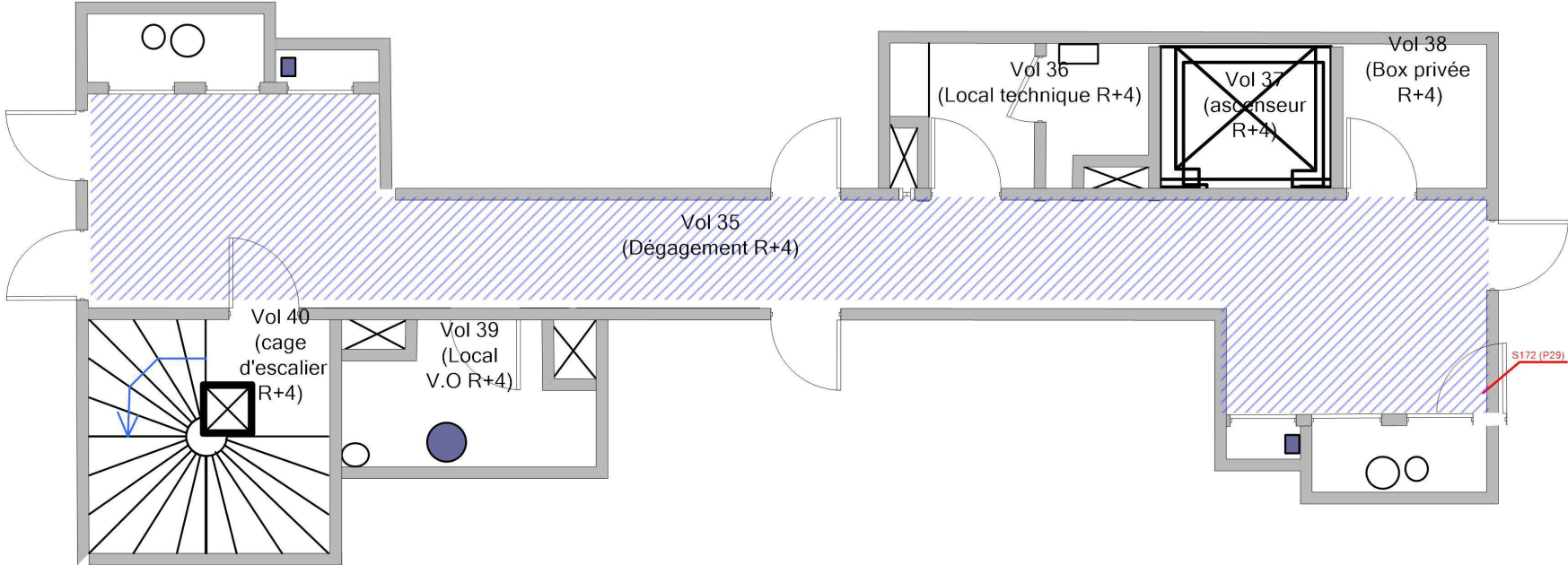
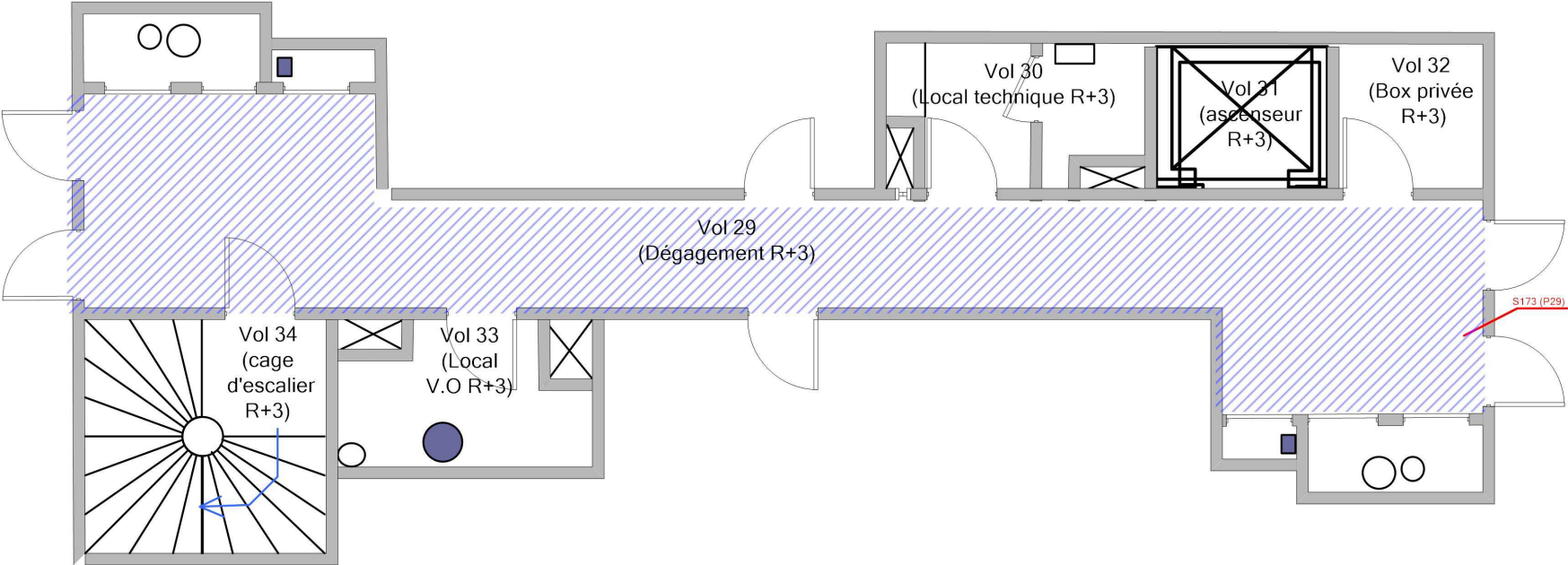
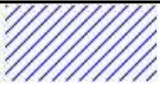
Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

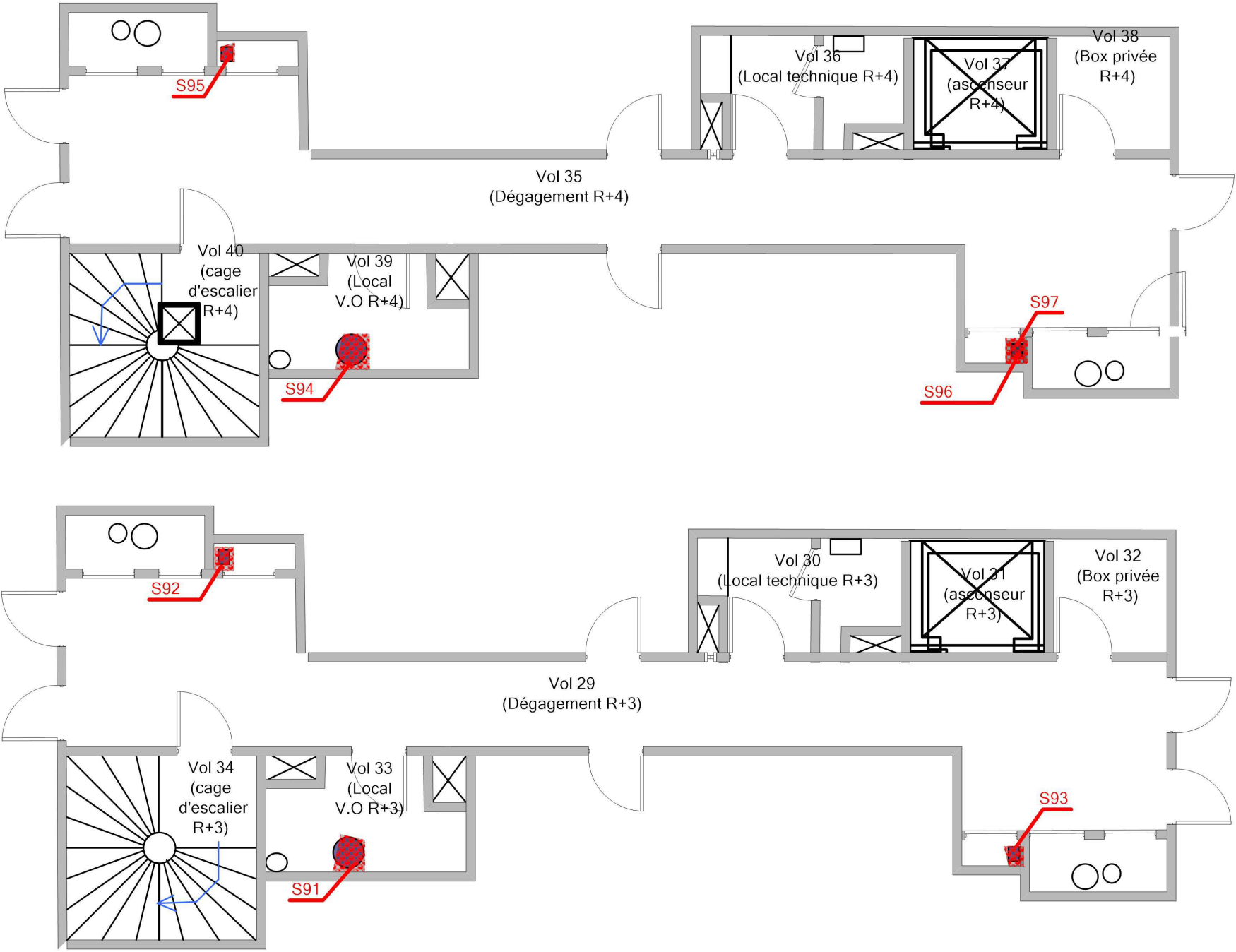
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention
09/11/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

R+3 & R+4 -PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002OY000235
				Légende
				 Volume non visité
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER	Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages	09/11/2016	GARDENAT Ludovic

R+3 & R+4 - MPCA REVÊTEMENT DE SOL				Référence: 002OY000235
 				Légende
				 P29 : Dalles plastiques dures cassantes bleues
 Adresse du bien LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER Désignation Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages Date intervention 09/11/2016				Technicien intervenant GARDENAT Ludovic



Légende

	S95: Conduit en fibres-ciment
	S94: Conduit en fibres-ciment
	S91: Conduit en fibres-ciment
	S96: Conduit en fibres-ciment
	S92: Conduit en fibres-ciment
	S93: Conduit en fibres-ciment
	S97: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

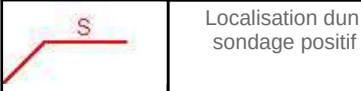
Date intervention

09/11/2016

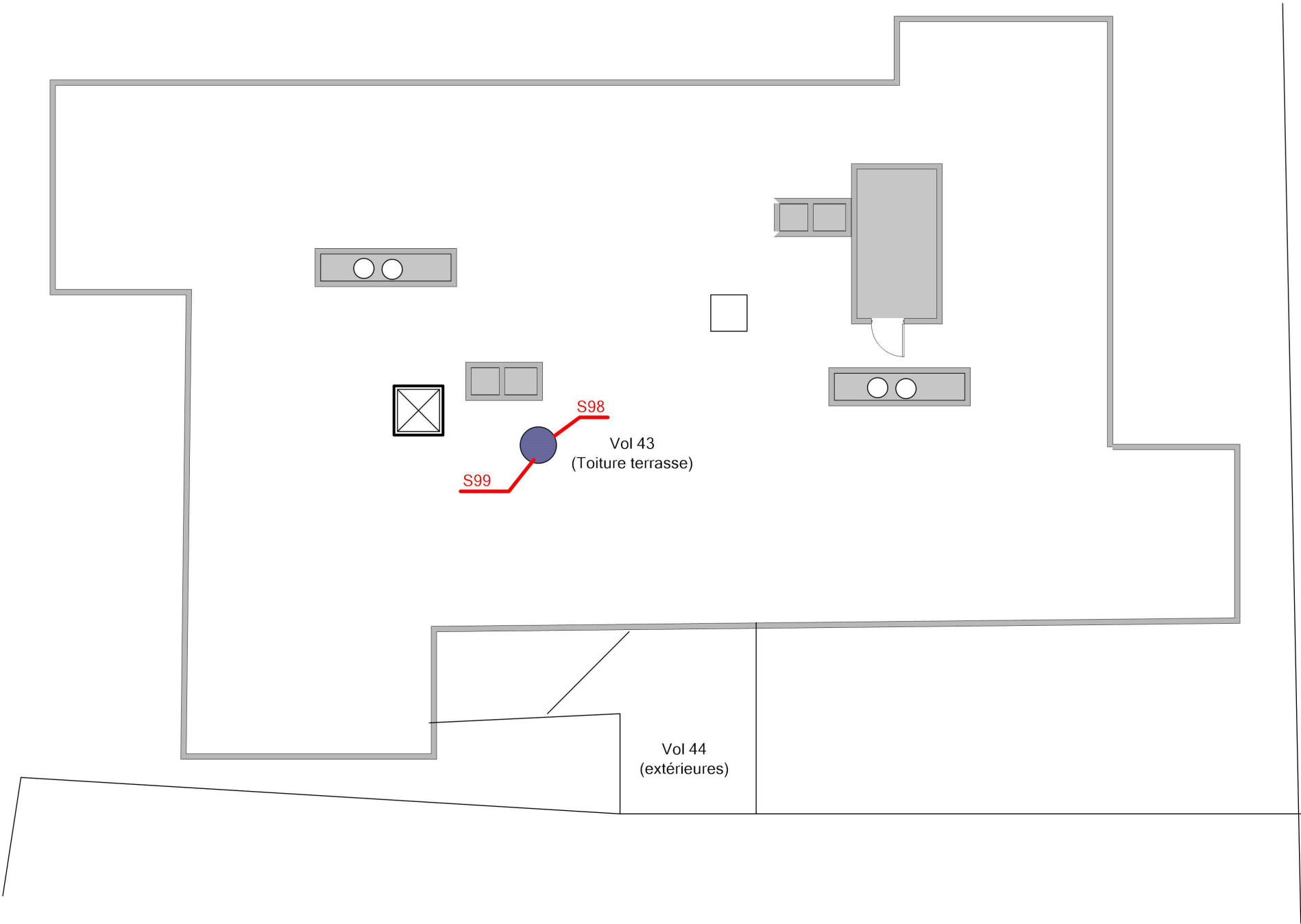
Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende



Localisation dun
sondage positif

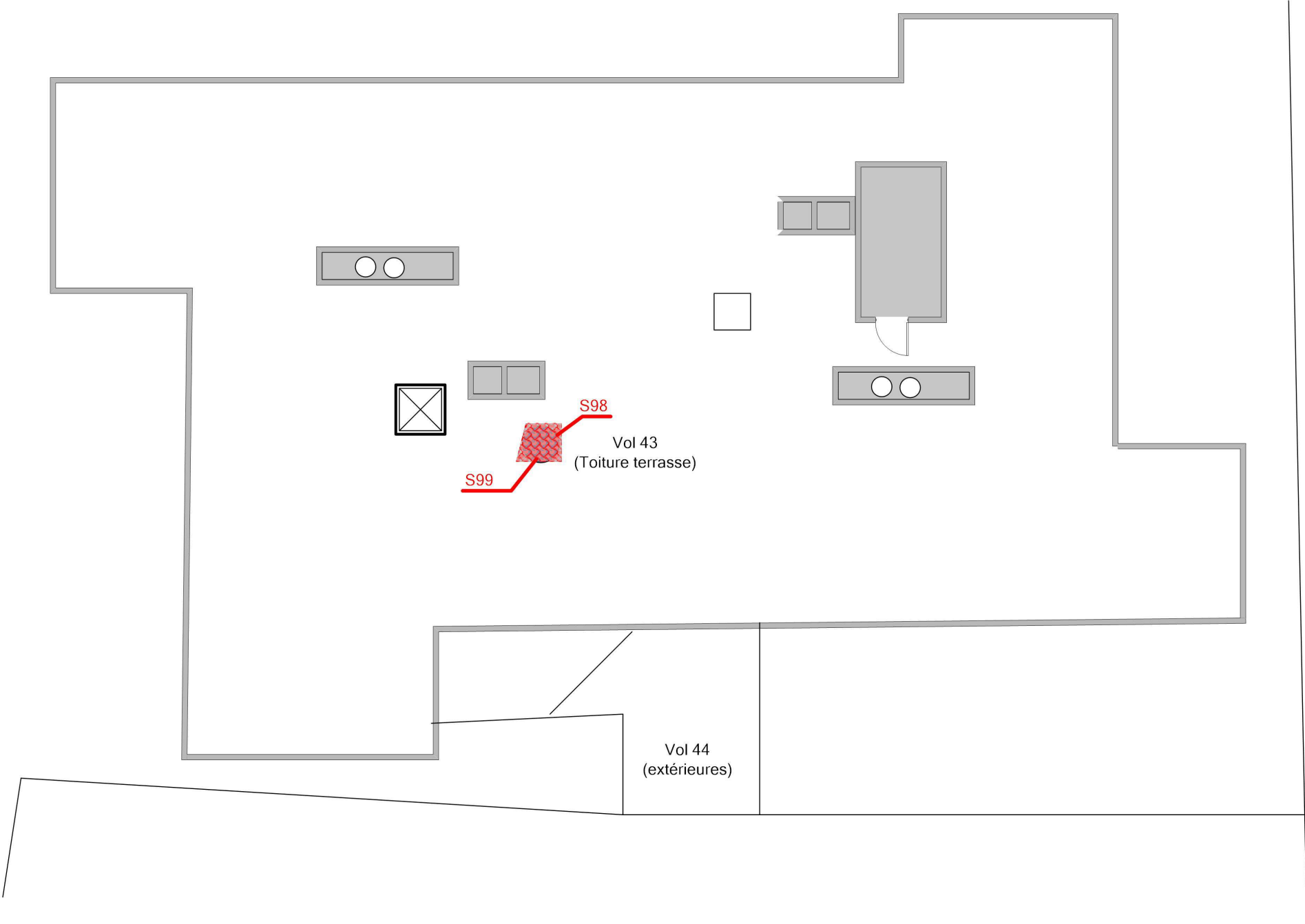


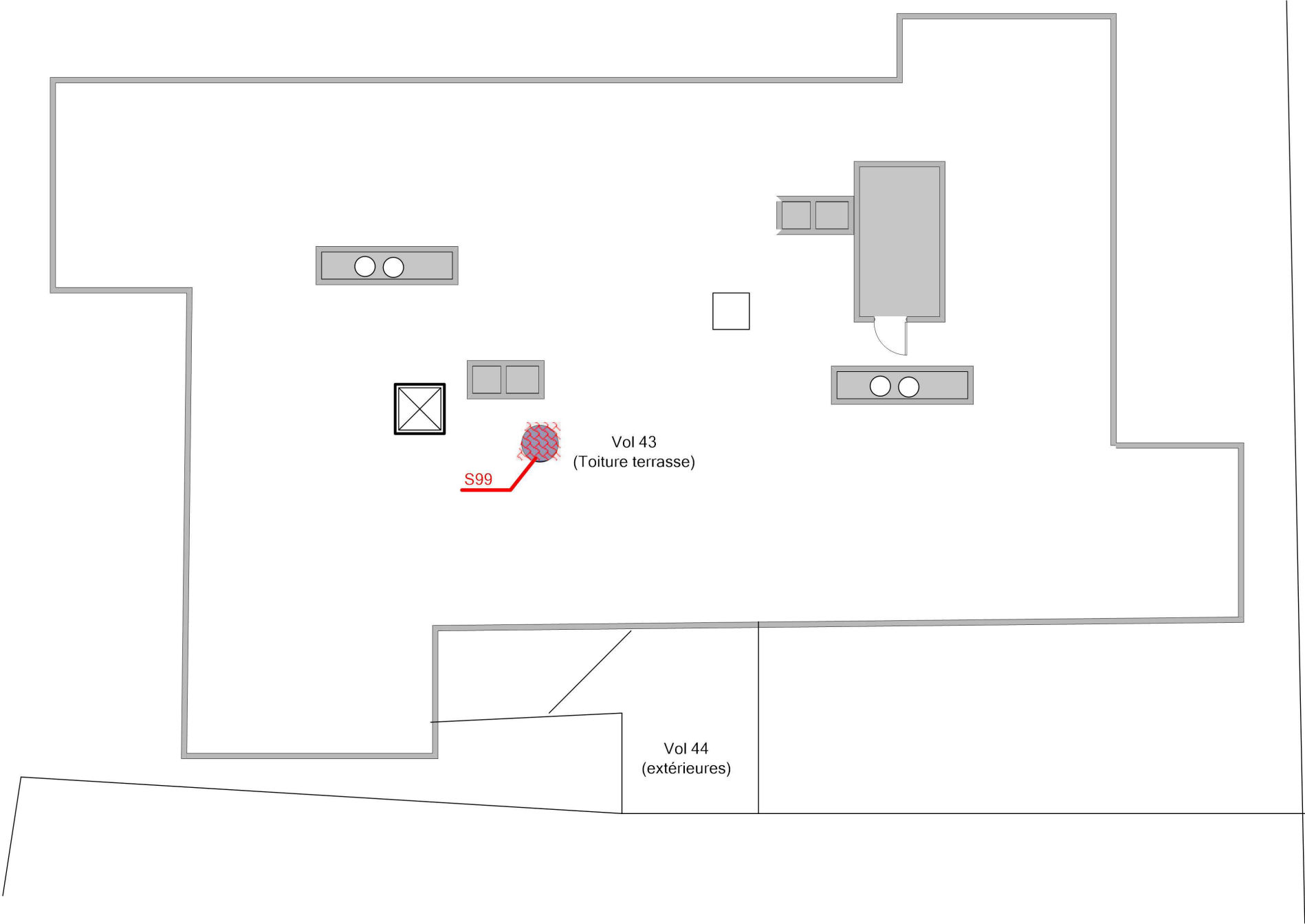
Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

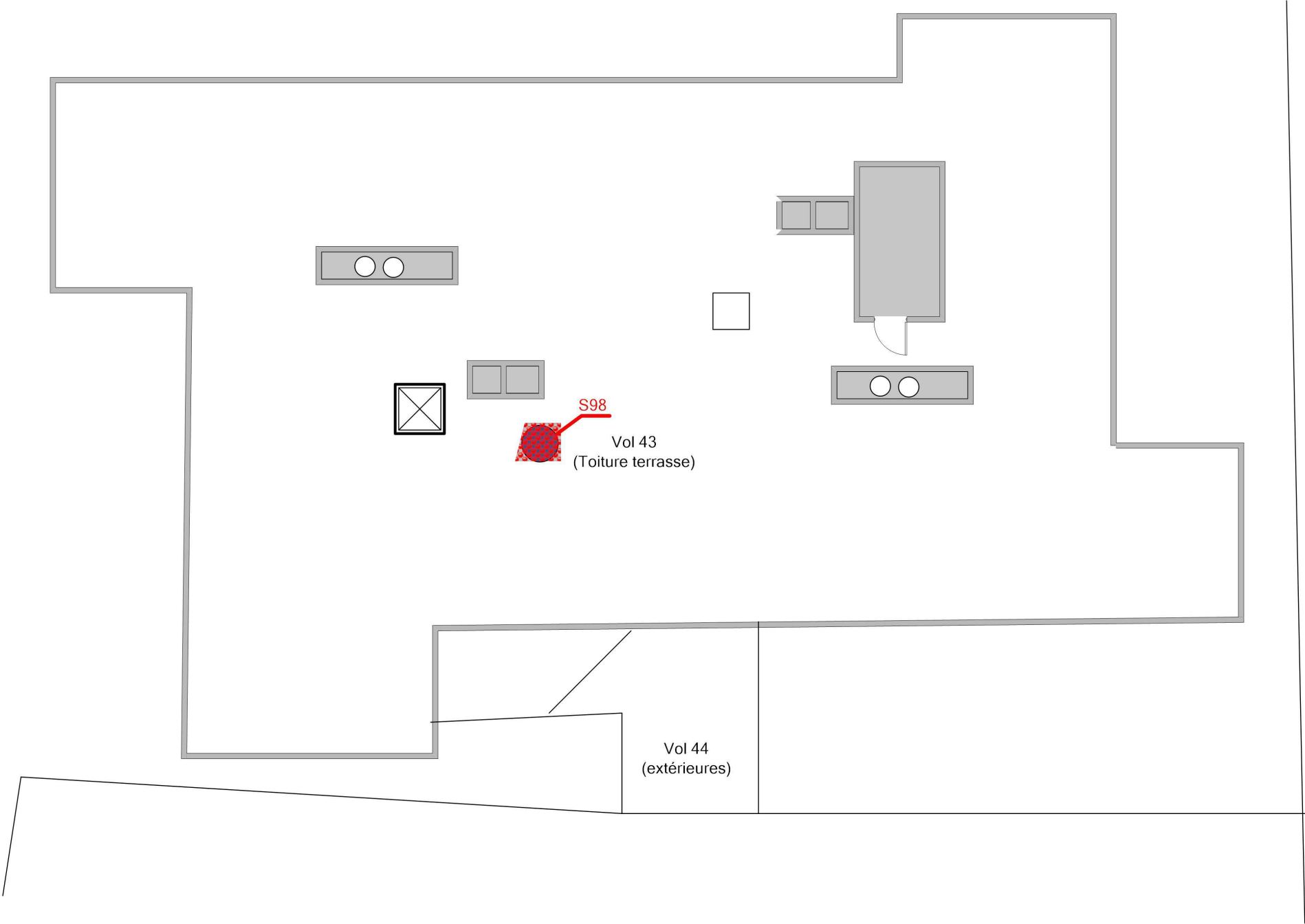
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention
09/11/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE ET TOITURE - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES				Référence: 002OY000235
				Légende
				 S99: Mitron
				 S98: Conduit en fibres-ciment
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages	09/11/2016	GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE ET TOITURE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002OY000235
				Légende
				 S99: Mitron
				Technicien intervenant
Adresse du bien LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Désignation Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages	Date intervention 09/11/2016	GARDENAT Ludovic

PLAN MASSE ET TOITURE - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS				Référence: 002OY000235
				Légende
				 S98: Conduit en fibres-ciment
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	GARDENAT Ludovic
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages	09/11/2016	

Légende

 P Localisation d'un
prélèvement



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention

09/11/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende

S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention

09/11/2016

Technicien intervenant

GARDENAT Ludovic

Légende

S Localisation d'un sondage négatif



Adresse du bien

LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention

09/11/2016

Technicien intervenant

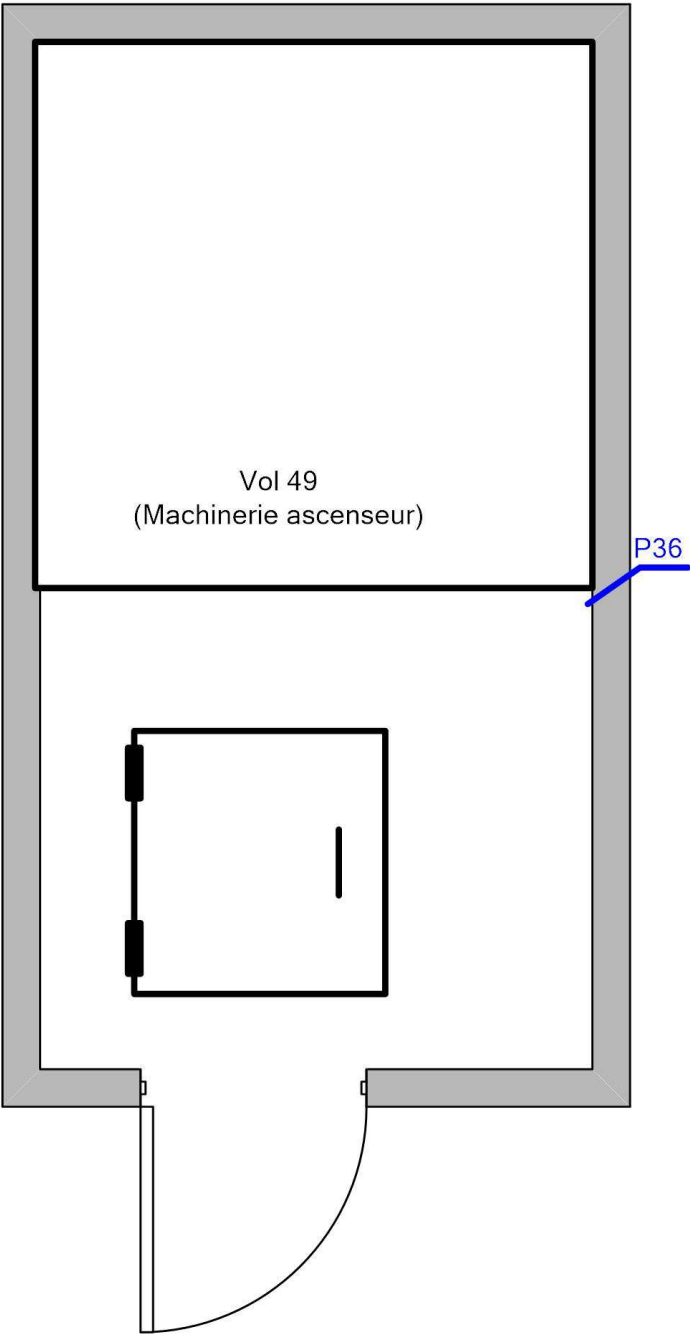
GARDENAT Ludovic

FAÇADE ARRIÈRE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002OY000235	
				Légende	
				 S	Localisation d'un sondage négatif
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	Technicien intervenant	
LA MAILLARDIERE 53200 CHATEAU GONTIER		Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages	09/11/2016	GARDENAT Ludovic	



Légende

 P Localisation d'un
prélèvement



Adresse du bien
LA MAILLARDIERE
53200 CHATEAU GONTIER

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages

Date intervention
09/11/2016

Technicien intervenant
GARDENAT Ludovic

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002OY000235 n°45 - 1 (P45)	Façade avant gauche - Vol 45 (Façade avant gauche)	Prélevement
002OY000235 n°45 - 2 (P45)	Façade avant gauche - Vol 45 (Façade avant gauche)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000235 n°36 - 1 (P36)	machinerie - Vol 49 (Machinerie ascenseur)	Prélevement
002OY000235 n°36 - 2 (P36)	machinerie - Vol 49 (Machinerie ascenseur)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
S98 - 1 (S98)	Plan masse et toiture - Vol 43 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S99 - 1 (S99)	Plan masse et toiture - Vol 43 (Toiture terrasse)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000235 n°19 - 1 (P19)	R+1 & R+2 - Vol 18 (Local technique R+2)	Prélevement
002OY000235 n°19 - 2 (P19)	R+1 & R+2 - Vol 18 (Local technique R+2)	Prélevement
002OY000235 n°29 - 1 (P29)	R+1 & R+2 - Vol 23 (Dégagement R+1)	Prélevement
002OY000235 n°29 - 2 (P29)	R+1 & R+2 - Vol 23 (Dégagement R+1)	Prélevement
002OY000235 n°31 - 1 (P31)	R+1 & R+2 - Vol 21 (Local	Prélevement
	V.O R+2)	
002OY000235 n°31 - 2 (P31)	R+1 & R+2 - Vol 21 (Local	Prélevement
	V.O R+2)	
S84 - 1 (S84)	R+1 & R+2 - Vol 27 (Local	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	V.O R+1)	
S85 - 1 (S85)	R+1 & R+2 - Vol 23 (Dégagement R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S86 - 1 (S86)	R+1 & R+2 - Vol 23 (Dégagement R+1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S88 - 1 (S88)	R+1 & R+2 - Vol 17 (Dégagement R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S89 - 1 (S89)	R+1 & R+2 - Vol 17 (Dégagement R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S90 - 1 (S90)	R+1 & R+2 - Vol 17 (Dégagement R+2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000235 n°16 - 1 (P16)	R+3 & R+4 - Vol 30 (Local technique R+3)	Prélevement
002OY000235 n°16 - 2 (P16)	R+3 & R+4 - Vol 30 (Local technique R+3)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
S91 - 1 (S91)	R+3 & R+4 - Vol 33 (Local	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	V.O R+3)	
S92 - 1 (S92)	R+3 & R+4 - Vol 29 (Dégagement R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S93 - 1 (S93)	R+3 & R+4 - Vol 29 (Dégagement R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S93 - 2 (S93)	R+3 & R+4 - Vol 29 (Dégagement R+3)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S94 - 1 (S94)	R+3 & R+4 - Vol 39 (Local	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
	V.O R+4)	
S95 - 1 (S95)	R+3 & R+4 - Vol 35 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S96 - 1 (S96)	R+3 & R+4 - Vol 35 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
002OY000235 n°32 - 1 (P32)	R+3 & R+4 - Vol 35 (Dégagement R+4)	Prélevement
002OY000235 n°32 - 2 (P32)	R+3 & R+4 - Vol 35 (Dégagement R+4)	Prélevement
002OY000235 n°33 - 1 (P33)	R+3 & R+4 - Vol 40 (cage	Prélevement
	d'escalier	
	R+4)	
002OY000235 n°33 - 2 (P33)	R+3 & R+4 - Vol 40 (cage	Prélevement
	d'escalier	
	R+4)	
S97 - 1 (S97)	R+3 & R+4 - Vol 35 (Dégagement R+4)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000235 n°8 - 1 (P8)	RDC - Vol 13 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000235 n°8 - 2 (P8)	RDC - Vol 13 (Dégagement RDC)	Prélevement
002OY000235 n°11 - 1 (P11)	RDC - Vol 10 (Hall d'entrée RDC)	Prélevement
002OY000235 n°11 - 2 (P11)	RDC - Vol 10 (Hall d'entrée RDC)	Prélevement
002OY000235 n°15 - 1 (P15)	RDC - Vol 14 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000235 n°15 - 2 (P15)	RDC - Vol 14 (Local technique RDC)	Prélevement
002OY000235 n°18 - 1 (P18)	RDC - Vol 13 (Dégagement RDC)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002OY000235 n°18 - 2 (P18)	RDC - Vol 13 (Dégagement RDC)	Prélèvement
002OY000235 n°17 - 1 (P17)	RDC - Vol 11 (Local poubelle)	Prélèvement
002OY000235 n°17 - 2 (P17)	RDC - Vol 11 (Local poubelle)	Prélèvement
002OY000235 n°22 - 1 (P22)	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Prélèvement
002OY000235 n°22 - 2 (P22)	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Prélèvement
002OY000235 n°23 - 1 (P23)	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Prélèvement
002OY000235 n°23 - 2 (P23)	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Prélèvement
002OY000235 n°24 - 1 (P24)	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Prélèvement

Référence	Localisation	Action
002OY000235 n°24 - 2 (P24)	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	Prélevement
S83 - 1 (S83)	RDC - Vol 11 (Local poubelle)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002OY000235 n°1 - 1 (P1)	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	Prélevement
002OY000235 n°1 - 2 (P1)	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	Prélevement
002OY000235 n°2 - 1 (P2)	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	Prélevement
002OY000235 n°2 - 2 (P2)	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	Prélevement
002OY000235 n°4 - 1 (P4)	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	Prélevement
002OY000235 n°4 - 2 (P4)	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	Prélevement
002OY000235 n°7 - 1 (P7)	SOUS-SOL - Vol 5 (Accès sous-sol)	Prélevement
002OY000235 n°7 - 2 (P7)	SOUS-SOL - Vol 5 (Accès sous-sol)	Prélevement

002OY000235 n°1 - 1 (P1)



002OY000235 n°1 - 2 (P1)



002OY000235 n°2 - 1 (P2)



002OY000235 n°2 - 2 (P2)



002OY000235 n°4 - 1 (P4)



002OY000235 n°4 - 2 (P4)



002OY000235 n°7 - 1 (P7)



002OY000235 n°7 - 2 (P7)



002OY000235 n°8 - 1 (P8)



002OY000235 n°8 - 2 (P8)



002OY000235 n°11 - 1 (P11)



002OY000235 n°11 - 2 (P11)



002OY000235 n°15 - 1 (P15)



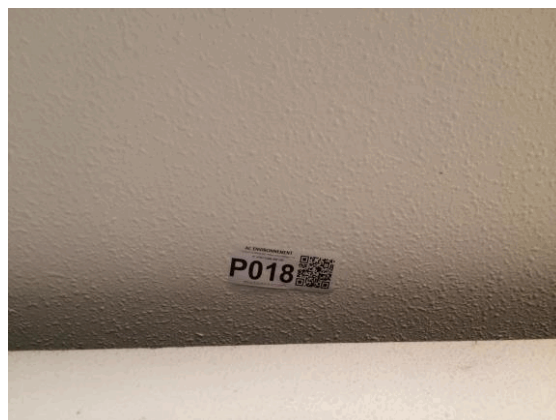
002OY000235 n°15 - 2 (P15)



002OY000235 n°18 - 1 (P18)



002OY000235 n°18 - 2 (P18)



002OY000235 n°17 - 1 (P17)



002OY000235 n°17 - 2 (P17)



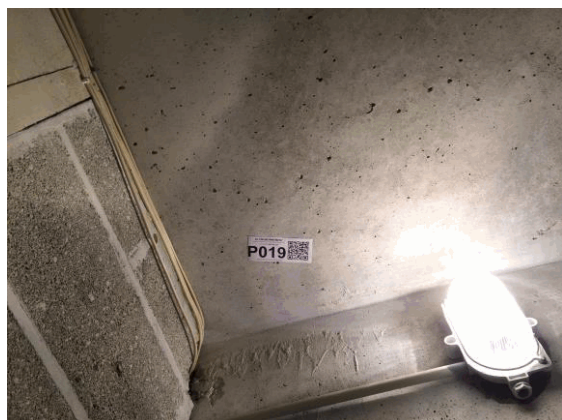
002OY000235 n°22 - 1 (P22)



002OY000235 n°22 - 2 (P22)



002OY000235 n°19 - 1 (P19)



002OY000235 n°19 - 2 (P19)



002OY000235 n°23 - 1 (P23)



002OY000235 n°23 - 2 (P23)



002OY000235 n°24 - 1 (P24)



002OY000235 n°24 - 2 (P24)



002OY000235 n°29 - 1 (P29)



002OY000235 n°29 - 2 (P29)



002OY000235 n°16 - 1 (P16)



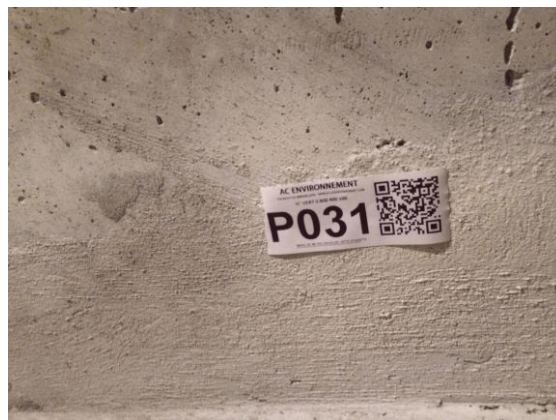
002OY000235 n°16 - 2 (P16)



002OY000235 n°31 - 1 (P31)



002OY000235 n°31 - 2 (P31)



S84 - 1 (S84)



S85 - 1 (S85)



S86 - 1 (S86)



S83 - 1 (S83)



S88 - 1 (S88)



S89 - 1 (S89)



S90 - 1 (S90)



S91 - 1 (S91)



S92 - 1 (S92)



S93 - 1 (S93)



S93 - 2 (S93)



S94 - 1 (S94)



S95 - 1 (S95)



S96 - 1 (S96)



002OY000235 n°32 - 1 (P32)



002OY000235 n°32 - 2 (P32)



002OY000235 n°33 - 1 (P33)



002OY000235 n°33 - 2 (P33)



S97 - 1 (S97)



S98 - 1 (S98)



S99 - 1 (S99)



002OY000235 n°36 - 1 (P36)



002OY000235 n°36 - 2 (P36)



002OY000235 n°45 - 1 (P45)



002OY000235 n°45 - 2 (P45)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Dalle dure cassante bleue avec poussières
Réf mesure :	P29	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Dégagement R+1), Vol 17 (Dégagement R+2), Vol 35 (Dégagement R+4), Vol 29 (Dégagement R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S83	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 11 (Local poubelle)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S84	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 27 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+1) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S85	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Dégagement R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S86	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 23 (Dégagement R+1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S88	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 17 (Dégagement R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S89	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 17 (Dégagement R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S90	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 17 (Dégagement R+2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S91	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 33 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+3) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S92	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 29 (Dégagement R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S93	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 29 (Dégagement R+3)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S94	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 39 (Local
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	V.O R+4) Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S95	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 35 (Dégagement R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S96	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 35 (Dégagement R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S97	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 35 (Dégagement R+4)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S98	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 43 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002OY000235	Matériau :	Mitron
Réf mesure :	S99	Destination du local :	
Date évaluation :	09/11/2016	Local ou zone homogène :	Vol 43 (Toiture terrasse)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque faible d'extension de la dégradation	EP
			Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
		Généralisée	Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2

Résultat :	Evaluation périodique
Commentaire :	

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable - joints de scellement des parpaings -	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	
P2	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris + peinture en faible quantité non séparable - enduits de débullage béton banché -	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	
P4	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable - plafond brut sous panneaux de fibralith -	SOUS-SOL - Vol 3 (Accès caves)	
P7	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Matériau bitumineux noir avec poussières - bitumineux noir -	SOUS-SOL - Vol 5 (Accès sous-sol)	
P8	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable - gaines techniques gaz -	RDC - Vol 13 (Dégagement RDC)	
P11	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable - sur mur dernière la peinture décoratives -	RDC - Vol 10 (Hall d'entrée RDC)	
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - de lissage locaux techniques -	RDC - Vol 14 (Local technique RDC)	
P16	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène avec poussières + peinture en faible quantité non séparable - coffre béton préfabriqué -	R+3 & R+4 - Vol 30 (Local technique R+3)	
P17	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact blanc en vrac avec poussières - coffrage recouverts d'enduit plâtre -	RDC - Vol 11 (Local poubelle)	
P18	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - enduits gouttelé sur plafonds droits -	RDC - Vol 13 (Dégagement RDC)	
P19	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène - des locaux techniques -	R+1 & R+2 - Vol 18 (Local technique R+2)	
P22	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable - gouttelette de la cage d'escaliers + peinture verte cloisons -	RDC - Vol 12 (cage d'escalier)	

P23	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples - Enduit autour poteaux rond = peinture gouttelé verte claire -	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	
P24 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris hétérogène - Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier -	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	
P24 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peintures multiples - Enduit plâtre et enduit ciment + peinture gouttelé blanche sous face escalier -	RDC - Vol 12 (cage d'escalier RDC)	
P29	Revêtement de sol	Revêtement de sol	Dalle dure cassante bleue avec poussières - Grise marbré -	R+1 & R+2 - Vol 23 (Dégagement R+1)	
P31	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable - rebouchage conduits des locaux techniques -	R+1 & R+2 - Vol 21 (Local V.O R+2)	
P32	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - enduits gouttelé sur plafonds dernier étage -	R+3 & R+4 - Vol 35 (Dégagement R+4)	
P33	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau en faible quantité non séparable + peinture non séparable - enduits lissés cage d'escalier plafond dernier étage -	R+3 & R+4 - Vol 40 (cage d'escalier R+4)	
P36	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - lissés machinerie -	machinerie - Vol 49 (Machinerie ascenseur)	

P45 Phase 1	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit compact gris - -	Façade avant gauche - Vol 45 (Façade avant gauche)	
P45 Phase 2	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Peintures multiples avec poussières - -	Façade avant gauche - Vol 45 (Façade avant gauche)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone : 0299354149

Email : Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1629 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1629
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235001 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (Accès caves)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1630 EN DATE DU 06/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1630
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235002 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 3 (Accès caves)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peinture en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris + peinture en faible quantité non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1632 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1632
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235004 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 3 (Accès caves)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène + peinture non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1635 EN DATE DU 06/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1635
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235007 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit fluide non identifié / Calorifugeage / Vol 5 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Matériau bitumineux noir avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Matériau bitumineux noir avec poussières	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	3

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1636 EN DATE DU 06/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1636
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235008 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 13 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac + peinture non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1639 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1639
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235011 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 10 (Hall d'entrée RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1643 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1643
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235015 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 14 (Local technique RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1644 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1644
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235016 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 30 (Local technique R+3)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène avec poussières / Peinture en faible quantité

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène avec poussières + peinture en faible quantité non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1645 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1645
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235017 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 11 (Local poubelle)
Description ITGA	Enduit compact blanc en vrac avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact blanc en vrac avec poussières	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1646 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1646
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235018 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 13 (Dégagement RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1647 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1647
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235019 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 18 (Local technique R+2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1650 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1650
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235022 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 12 (cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peintures multiples non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1651 EN DATE DU 06/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1651
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235023 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 12(cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1652 EN DATE DU 06/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1652
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235024 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 12 (cage d'escalier RDC)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène / Peintures multiples

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris hétérogène	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1
► Peintures multiples	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1657 EN DATE DU 06/01/2017

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1657
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235029 / Revêtement de sol / Revêtement de sol / Dalles plastiques / Vol 23 (Dégagement R+1)
Description ITGA	Dalle dure cassante bleue avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Dalle dure cassante bleue avec poussières	META le 05/01/2017	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1659 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1659
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235031 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 21 (Local V.O R+2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit gris en vrac hétérogène non séparable + peinture non séparable	META le 04/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1660 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1660
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235032 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 35 (Dégagement R+4)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1661 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1661
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235033 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit plâtre / Vol 40 (cage d'escalier R+4)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau en faible quantité / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + matériau en faible quantité non séparable + peinture non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1664 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1664
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235036 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 49 (Machinerie ascenseur)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT071701-1673 EN DATE DU 06/01/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Ludovic GARDENAT
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-249
Echantillon ITGA : IT071701-1673
Reçu au laboratoire le : 02/01/2017

Réf. Client :

Commande	002OY000235
Dossier client	_0015600005_ LA MAILLARDIERE - 53200 CHATEAU GONTIER Bâtiment composé de 1 cage et de 4 étages
Echantillon	002OY000235045 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 45 (Façade avant gauche)
Description ITGA	Enduit compact gris / Peintures multiples avec poussières

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
► Enduit compact gris	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1
► Peintures multiples avec poussières	META le 05/01/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Antoine Blandel - Analyste